

GQG Global UCITS ICAV

(Un ICAV ouvert à compartiments avec responsabilité séparée entre les Fonds)

Rapport annuel et états financiers vérifiés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Sommaire	Page
Organisation	1
Contexte de l'ICAV	3
Rapport du gestionnaire des investissements	5
Rapport des administrateurs	14
Rapport annuel du dépositaire aux actionnaires	17
Rapport du commissaire aux comptes indépendant aux actionnaires	18
État du résultat étendu	21
État de la situation financière	23
État des variations des actifs nets attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables	24
État des flux de trésorerie	25
Notes afférentes aux états financiers	26
Tableau du Total Expense Ratio « TER » (non vérifié)	61
Données de performance (non vérifiées)	62
Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs suisses (non vérifiées)	63
Tableau des investissements (non vérifié)	64
Tableau des changements de portefeuille (non vérifié)	68

Organisation**Siège social de l'ICAV**

Third floor
3 George's Dock,
IFSC
Dublin D01 X5X0
Irlande

Promoteur, Gestionnaire d'investissement et distributeur

GQG Partners LLC
450 East Las Olas Blvd.
Suite 750
Fort Lauderdale
Florida 33301
États-Unis

Le gestionnaire

Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited
2nd Floor, Block E
Iveagh Court
Harcourt Road
Dublin 2
Irlande

Agent administratif, Agent chargé de la tenue des registres et Agent de Transfert

Northern Trust International Fund Administration
Services (Ireland) Limited
Georges Court
54-62 Townsend Street
Dublin D02 R156
Irlande

Commissaires aux comptes

KPMG
Chartered Accountants and Statutory Audit Firm
(Experts-comptables, cabinet d'audit légal)
1 Harbourmaster Place
IFSC
Dublin 1
Irlande

Représentant en Suisse

CACEIS (Switzerland) S.A.
Route de Signy 35
CH-1260 Nyon
Suisse

Organisation (suite)

Agent d'information en Allemagne
GerFIS

Conseil d'administration

Timothy Carver (résident américain)
Gregory Lyons (résident américain)
Tom Coghlan*[^] (résident irlandais)
Mel Zakaluk* (résident américain)
Jim Finn*[^] (résident irlandais)

Xavier Sement[^] (résident français)
Neil Clifford^{^ ^} (résident irlandais)

* [^]Administrateur non exécutif et indépendant
***Mel Zakaluk et Jim Finn ont été nommés le
12 mars 2018

Secrétariat de l'ICAV

Dechert Secretarial Limited
3 George's Dock
IFSC
Dublin D01 X5X0
Irlande

Dépositaire

Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited
Georges Court
54-62 Townsend Street
Dublin D02 R156
Irlande

Conseillers juridiques en droit irlandais

Dechert
3 George's Dock
IFSC
Dublin D01 X5X0
Irlande

Conseillers juridiques en droit américain

Dechert LLP
One International Place
40th Floor
100 Oliver Street
Boston
Massachusetts 02110-2605
États-Unis

Agent payeur en Suisse

CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse
Route de Signy 35
CH-1260 Nyon
Suisse

Agent d'information et payeur en Autriche
UniCredit Bank Austria AG

German Fund Information Service UG
(Haftungsbeschränkt)
Zum Eichhagen 4,
21382 Brietlingen,
Allemagne

8398 Global Securities Sales & Services
P.O. Box 35
A-1011 Vienna
Autriche

Agent correspondant centralisateur en France

CACEIS Bank
1-3, Place Valhubert
75013 Paris
France

Agent des facilités au Royaume-Uni

Carne Financial Services (UK) LLP
Tallis House,
2 Tallis Street,
London EC4Y 0AB,
Royaume-Uni

Agent représentant en Espagne

Banco Inversis, S.A.
Avenida de la Hispanidad, 6,
Madrid (28042)
Espagne

Le Prospectus, les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur, l'instrument de constitution, les rapports annuels et semestriels, une liste des changements dans la composition des portefeuilles, ainsi que les prix d'émission et de rachat sont disponibles gratuitement conformément à l'Art. 297(1) du Code allemand des investissements auprès du bureau de l'agent d'information en Allemagne (GerFIS – German Fund Information Service UG (Haftungsbeschränkt), Zum Eichhagen 4, 21383 Britlingen, Allemagne).

Le Prospectus et les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur suisse, les Statuts, la liste des achats et des ventes ainsi que les rapports annuels et semestriels de l'ICAV peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse.

Contexte de l'ICAV**Description**

Les informations suivantes sont extraites du texte intégral et de la section Définitions du Prospectus et de ses Suppléments et doivent être lues en regard de ces documents.

GQG Global UCITS ICAV (l'« ICAV ») est un ICAV à levier ouvert avec responsabilité séparée entre ses compartiments. L'ICAV a été enregistré en vertu de la loi irlandaise de 2015 sur les véhicules de gestion collective d'actifs (la « loi ICAV ») le 27 octobre 2016 et a reçu l'agrément de la Banque centrale d'Irlande le 25 janvier 2017 en qualité d'Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM ») conformément aux dispositions du Règlement des Communautés européennes de 2011 relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières, tel qu'amendé (les « Règlements OPCVM »).

L'Instrument de constitution (« Instrument ») prévoit que l'ICAV peut proposer des classes d'actions séparées, chacune représentant des participations dans un fonds, chaque fonds comprenant un portefeuille séparé et distinct d'investissements. Les actifs de chaque Fonds seront investis séparément au nom de chaque Fonds conformément à l'objectif de placement et aux politiques de chaque Fonds et les actifs et passifs de chaque Fonds seront séparés selon le droit irlandais. La valeur des actions de chaque Fonds sera en tout temps égale à leur Valeur liquidative. La devise de référence de chaque Fonds sera déterminée par les Administrateurs et sera indiquée dans le Prospectus et/ou le Supplément pour le Fonds concerné.

Au 31 décembre 2018, l'ICAV avait un Fonds actif. Il se présentait comme suit :

	<i>Date d'approbation</i>	<i>Date de lancement</i>
GQG Partners Emerging Markets Equity Fund	25 janvier 2017	15 février 2017

Au 31 décembre 2018, GQG Partners Emerging Markets Equity Fund (le « Fonds ») avait les classes d'actions suivantes en circulation :

Classe A USD de capitalisation	Classe I USD de capitalisation	Classe R USD de capitalisation
Classe A GBP de capitalisation	Classe I GBP de capitalisation	Classe R GBP de capitalisation
Classe A EUR de capitalisation	Classe I EUR de capitalisation	Classe R EUR de capitalisation
	Classe I CHF de capitalisation	

Voir le Supplément applicable du Fonds pour plus de détails. La création de nouvelles classes doit être notifiée à la Banque centrale, et préalablement approuvée par cette dernière.

Objectif et politique d'investissement

Les objectifs et les politiques d'investissement du Fonds sont formulés par l'ICAV au moment de la création du Fonds et seront spécifiés dans le Supplément applicable du Prospectus. Les objectifs d'investissement du Fonds sont les suivants.

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund

L'objectif d'investissement du Fonds est de fournir une appréciation du capital à long terme.

Les politiques d'investissement du Fonds sont les suivantes :

Dans des circonstances normales, le Fonds investira au moins 80 % de ses actifs nets en actions et en titres liés aux actions de sociétés des marchés émergents.

Les titres de participation dans lesquels le Fonds investira sont principalement des actions ordinaires cotées en bourse. Les actions et les titres liés aux actions comprennent les certificats de dépôt (notamment les certificats américains de dépôt (« ADR »), les certificats européens de dépôt (« EDR ») et les certificats internationaux de dépôt (« GDR »)), qui sont des certificats généralement émis par une banque ou une fiducie qui représente des participations dans des titres de sociétés non américaines et des Obligations P qui sont des instruments dérivés conçus pour répliquer l'exposition aux actions sur certains marchés étrangers, par exemple le Bangladesh, l'Inde, le Pakistan, l'Arabie saoudite, la Corée du Sud et Taïwan. Les Obligations P permettront d'investir lorsque l'investissement direct est impossible ou excessivement difficile en raison des restrictions locales en la matière. Ces Obligations P n'intégreront pas le levier. Le Fonds peut investir dans des titres de sociétés ayant une capitalisation boursière quelconque. Le Fonds peut également investir sans aucune restriction dans des titres émis sur le marché russe, dont la liste figure dans le Prospectus. Le Fonds peut également obtenir une exposition aux titres chinois en passant par le Programme StockConnect pour acheter des actions A chinoises. Le Fonds peut également investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans d'autres OPCVM et ETF, ainsi que dans des titres de participation et des titres apparentés émis par des sociétés de pays développés.

Contexte de l'ICAV (suite)**GQG Partners Emerging Markets Equity Fund (suite)**

Le Fonds peut également conserver jusqu'à 100 % de sa Valeur liquidative sous forme de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie, qui comprennent notamment les titres à revenu fixe à court terme, y compris les instruments du marché monétaire, en attente de réinvestissement ou pour utilisation à titre de garantie, résultant de l'utilisation par le Fonds d'Instruments financiers dérivés (IFD) si cela est considéré comme approprié à l'objectif d'investissement.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêts de titres, mais uniquement à des fins de gestion efficace du portefeuille.

Gestion des investissements

GQG Partners LLC sert de Gestionnaire d'investissement en vertu d'un contrat de gestion d'investissement daté du 25 janvier 2017.

Rapport du gestionnaire des investissements

Début 2018, peu d'investisseurs s'attendaient à un contexte économique mondial aussi difficile tout au long de l'année. Même au fil de l'année, je n'ai entendu personne suggérer que le mois de décembre 2018 serait le pire mois de décembre que le marché boursier américain ait connu depuis la Seconde Guerre mondiale. Compte tenu de la chute spectaculaire des marchés développés au quatrième trimestre, il n'est pas surprenant que l'indice MSCI Emerging Markets ait enregistré une baisse à deux chiffres pour l'année. Cependant, nous sommes chargés d'investir quel que soit le contexte économique, qu'il nous plaise ou non, et il était essentiel de s'adapter à ce contexte économique dynamique pour opérer sur les marchés mondiaux en 2018.

Malgré certains obstacles, nous avons pu constater de première main, une fois de plus, que la nature prospective de notre processus donne des résultats lorsque les marchés sont ébranlés, comme en témoigne l'amélioration de notre performance sur les marchés émergents au quatrième trimestre. Cela dit, nous ne sommes jamais satisfaits et les conditions en 2018 nous ont permis de tirer de précieuses leçons qui, à notre avis, continueront de faire de nous des investisseurs plus solides.

Nous analyserons plus loin le portefeuille et les facteurs de rendement, ainsi que la façon dont s'est terminée l'année après tous ces événements ! Compte tenu de l'augmentation spectaculaire de la volatilité au cours des dernières semaines, j'aimerais également vous donner un aperçu du contexte économique actuel, de l'incidence qu'il pourrait avoir sur nos portefeuilles et des perspectives pour 2019. Jusqu'à présent, au regard de la situation globale des bénéfices et des obstacles macroéconomiques, nous estimons qu'il est préférable de pencher en faveur d'une certitude légèrement accrue plutôt que de payer pour une meilleure croissance.

Une position d'incertitude

Notre positionnement actuel reflète clairement un certain degré d'incertitude économique. Nous sommes dépendants des données et, pour le moment, les données laissent à penser que les estimations de croissance des bénéfices sont plus élevées qu'elles ne le devraient, notamment au regard des effets de la guerre commerciale, qui non seulement nuit à la Chine et aux États-Unis, mais aussi (bien que moins fréquemment mentionné) à l'Europe.

Par exemple, l'annonce faite par Apple de réduire ses prévisions dans un contexte de baisse des ventes en Chine a pu surprendre de nombreux investisseurs ces dernières semaines, mais je pense que ce n'est pas un problème isolé. En fait, le comportement d'Apple n'est pas le problème en soi, mais plutôt le symptôme d'un problème.

Compte tenu de cette incertitude accrue, j'estime que la fiabilité des bénéfices peut être beaucoup plus précieuse que la croissance, étant donné la tendance de celle-ci aux révisions à la baisse. Les investisseurs doivent également veiller à ne pas trop se focaliser sur l'évaluation, car la plupart des titres dont les multiples sont bas sont exposés à des risques cycliques.

Tout au long de l'année 2018, nous avons réorienté notre portefeuille vers des titres offrant une plus grande stabilité des bénéfices, dans le domaine des biens de consommation courante et des services collectifs par exemple, car la hausse des taux a entraîné la sous-performance de ces titres jusqu'en octobre. Étant donné que nous recherchons toujours de la visibilité en matière de croissance, c'est ce type de titre qui était disponible sur le marché à l'époque et qui satisfaisait notre exigence de visibilité sur les bénéfices tout en offrant des valorisations intéressantes. Si cela nous a certainement profité au quatrième trimestre, je tiens à souligner que nous sommes, à mon avis, toujours positionnés de façon prudente ; en outre, nous estimons que, dans le cas d'une reprise boursière alimentée principalement par des sociétés qui semblent « bon marché » par rapport à leur ratio cours-bénéfice ou cours-valeur comptable, nos portefeuilles seraient en décalage par rapport à la hausse. Même si notre positionnement reflète constamment le contexte économique très incertain qui nous est imposé, nous demeurons axés sur les données et nous nous adapterons à leur évolution.

Les risques macroéconomiques : un outil de désengagement

Comme la plupart d'entre vous le savent, j'ai utilisé les données macroéconomiques comme un outil de désengagement au cours des dix dernières années, ayant tiré la leçon de mes erreurs pendant la crise financière mondiale. Bien qu'il demeure inchangé que nous n'achèterions pas les titres d'une entreprise en raison de bonnes perspectives macroéconomiques, nous réduirons (et nous avons réduit) notre exposition aux secteurs dont les chiffres se détériorent. L'année 2018 en est un très bon exemple.

Dans notre fonds des marchés émergents, nous avons réduit notre exposition à la technologie chinoise en général et aux semi-conducteurs en particulier, à mesure que nous traversons ce cycle de changement. Les raisons de ce désengagement sont, en ce qui concerne la technologie en général, une incertitude réglementaire accrue, et en ce qui concerne les semi-conducteurs en particulier, des perspectives de bénéfices plus faibles découlant à la fois de la guerre

Rapport du gestionnaire des investissements (suite)

commerciale et d'une réduction de la demande globale. De plus, comme les entreprises technologiques chinoises sont d'importants utilisateurs finaux de serveurs et de produits liés aux semi-conducteurs, l'incertitude commerciale combinée à un fardeau réglementaire croissant a ralenti les dépenses en capital, rendant le secteur moins attrayant qu'auparavant.

Je pense que cela fait partie intégrante de l'investissement de qualité. C'est trop pratique (et pas très avantageux, j'ajouterais) de dire que les questions macroéconomiques n'ont pas d'importance – personne ne vit en vase clos. Même si la macroéconomie n'est certainement pas au cœur de notre démarche, nous intégrons des données macroéconomiques dans l'évaluation du risque qui pèse sur les bénéfices de nos entreprises. Il ne suffit pas d'acheter des actifs bon marché ou de se concentrer uniquement sur une croissance rapide ; le régime macroéconomique dans lequel évoluent les entreprises est important.

La Réserve fédérale

Après que la Réserve fédérale américaine s'est efforcée de passer de l'assouplissement quantitatif au resserrement quantitatif et de poursuivre sur la voie de la normalisation des taux tout au long de l'année 2018, je pense que nous commençons enfin à en constater les effets sur les marchés, avec un début de tarissement des liquidités excédentaires.

En dépit de l'objectif déclaré d'une politique monétaire extraordinaire (principalement pour renforcer le système bancaire), nous savons que l'assouplissement quantitatif découlant de la crise financière mondiale a eu pour effet de stimuler les marchés boursiers. Nous savons également que le maintien des taux d'intérêt à un niveau proche de zéro pendant près d'une décennie a incité de nombreuses entreprises à s'endetter à bon marché, ce qui a porté le ratio de la dette non financière totale par rapport au PIB à un niveau supérieur à celui d'avant la crise financière mondiale.

Par conséquent, si l'assouplissement quantitatif a simplement augmenté la valeur actualisée des flux de trésorerie à long terme en abaissant le taux d'actualisation, que se passe-t-il lorsque le processus s'inverse ? Bien que l'investissement soit loin d'être une science exacte comme la physique, je ne peux m'empêcher de rappeler la troisième loi de Newton, selon laquelle chaque action entraîne une réaction égale et opposée. De plus, depuis plus de deux décennies que je gère des portefeuilles, nous n'avons jamais eu à composer avec un tel resserrement de la politique monétaire, de sorte que le niveau d'incertitude engendré par ce changement de régime est incroyablement élevé. Avec ce resserrement en toile de fond, il peut être un peu dangereux de comparer cette période aux années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, ou de tirer des conclusions de ces années-là, comme beaucoup de gestionnaires de valeurs l'ont constaté à leur grand désarroi au cours de la dernière décennie ¹.

En plus de l'incertitude engendrée par l'évolution du régime monétaire, lorsque l'on jette un coup d'œil aux événements survenus dans le monde en 2018 qui n'ont pas de rapport avec les banques centrales – des guerres commerciales aux protestations des gilets jaunes, du risque de sortie de l'Italie aux discussions sans fin sur le Brexit – il y a de quoi se faire du souci. Il nous semble que les marchés sous-estiment ces problèmes. Les risques géopolitiques sont plus élevés ces derniers temps et il faut tenir compte de ces risques au moment de constituer un portefeuille. Bien que personne ne puisse prédire les répercussions d'une telle incertitude, nous pouvons peut-être nous y préparer.

Le risque réglementaire en Chine

J'ai l'impression que le risque réglementaire augmente dans le secteur privé chinois, et que les marchés sous-estiment ce risque, car la rentabilité d'un certain nombre de secteurs d'activité pourrait être en péril.

Par exemple, nous avons observé en 2018 une asphyxie réglementaire concernant les approbations de jeux vidéo, qui s'est prolongée pendant des mois, aboutissant à un assombrissement des perspectives pour les poids lourds chinois de la technologie comme Tencent Holdings Ltd, qui avait tiré 60 % de ses revenus des jeux en ligne l'année précédente. Au début du mois de janvier 2019, les approbations étaient toujours en cours.

Autre exemple de l'accroissement des contrôles, la loi chinoise sur le commerce électronique en 2018, adoptée après des années de retard, a établi que les sites de commerce en ligne sont effectivement assujettis à l'impôt. Une fois mise en œuvre, cette loi pourrait avoir de profondes répercussions sur le secteur du commerce électronique chinois. Les régulateurs ont également resserré la vis sur les sociétés de financement sur Internet, les prestataires de services de transport privé sur demande et les sites d'information en ligne. L'effondrement du crédit *peer-to-peer* aura également des répercussions, car le crédit facile a désormais en grande partie disparu du système. Tout cela a été aggravé par la guerre commerciale qui, même une fois terminée, aura à notre avis des répercussions négatives à long terme pour une foule d'entreprises (y compris, mais sans s'y limiter, une baisse de la demande des produits technologiques).

La divergence entre les marchés développés et les marchés émergents

Dès le départ, notre objectif a été de construire une entreprise globale à l'échelle mondiale. J'ai l'impression que le fait de gérer des marchés émergents fait de nous de meilleurs investisseurs sur les marchés développés et vice-versa. En vue d'accomplir notre mission en tant que société de placement mondiale, nous ne nous focalisons sur aucun marché en particulier et nous sommes convaincus que nos méthodes fonctionnent dans tout l'univers des placements.

Nous avons déjà souligné l'effet de « balancier » de la performance d'une stratégie à l'autre. Toutefois, notre fonds des marchés émergents, bien qu'il se soit redressé au quatrième trimestre, n'a pas aussi bien performé que nos autres portefeuilles. Certes, certaines de ces « blessures » ont été auto-infligées, comme le montre l'exemple de la Russie. Les sanctions inattendues annoncées par les États-Unis contre la Russie en début d'année ont entraîné une vente massive des actions russes sur le marché. Bien que les entreprises dans lesquelles nous avons investi n'aient pas été spécifiquement ciblées, l'incertitude accrue entourant de futures sanctions nous a poussés à liquider les positions qui nuisaient au rendement global.

Rapport du Gestionnaire d'investissement (suite)**La divergence entre les marchés développés et les marchés émergents (suite)**

Cependant, comme c'est souvent le cas, le style joue également un rôle important. Lorsque l'on compare la performance de l'indice MSCI Emerging Markets à celle de l'indice MSCI ACWI élargi, on constate que les secteurs plus cycliques ont surperformé sur les marchés émergents. Par exemple, l'énergie est le seul secteur des marchés émergents à afficher un rendement positif en fonction du rendement total, alors que trois secteurs ont baissé d'au moins 20 %. À quelques exceptions près, les quatre secteurs les plus performants et les moins performants sont presque symétriques, l'énergie, les matériaux et l'industrie ayant surperformé sur les marchés émergents, mais sous-performé sur les marchés développés. Compte tenu de notre biais lié à la qualité, nous aurons tendance à sous-pondérer ces secteurs en général et il leur sera difficile de surperformer dans un contexte de hausse alors qu'ils se comportent relativement bien. Il est également essentiel de garder à l'esprit à quel point les secteurs des marchés émergents divergent de leurs homologues des marchés développés pour ce qui est de la croissance. Par exemple, les services financiers des marchés émergents sont beaucoup plus axés sur une croissance durable, alors que les services financiers des marchés développés sont beaucoup plus cycliques. Dans ce contexte, vous ne serez probablement pas surpris d'apprendre que nous nous intéressons beaucoup plus aux banques des marchés émergents qu'à celles des marchés développés, ce qui se reflète dans notre positionnement (surpondération des services financiers indiens).

Je pourrais continuer longtemps à expliquer les différentes dynamiques des marchés sur lesquels nous opérons et des entreprises que nous surveillons, car après tout, ce sont deux de nos sujets de prédilection. Je me bornerai à dire que nous ne sommes clairement pas satisfaits de nos résultats sur les marchés émergents, mais que nous pensons que notre démarche portera ses fruits avec le temps.

Enfin, pour conclure, j'aimerais changer de sujet et vous donner matière à réflexion pour l'année en cours.

Des impressions durables

Après avoir lu ce qui précède, vous aurez compris que 2018 a été une année marquée par de nombreux courants contraires (certains bons, d'autres moins). Nous avons signalé plusieurs événements dont les investisseurs devraient s'inquiéter dans ce contexte économique changeant.

Indépendamment de ce dernier, pour reprendre une expression de l'ancienne conseillère en politique économique du président George W. Bush, Pippa Malmgren, notre objectif peut se résumer à la « préparation, pas la prévision ». Il y a très peu de variables que nous pouvons contrôler, mais pour créer de la richesse au fil du temps, nous devons en priorité gérer les risques en composant des portefeuilles de qualité, capables de s'adapter à différents types de contextes économiques.

Je suis extrêmement fier de l'entreprise que nous continuons de bâtir chez GQG Partners et malgré l'incertitude générale qui règne sur le marché, nous avons beaucoup de raisons d'être reconnaissants. Votre soutien est la première d'entre elles. Sachez que nous ne cesserons jamais d'évoluer. Notre activité est la plus compétitive qui soit, et nous devons sans cesse nous intéresser au monde qui nous entoure et être tournés vers l'avenir pour continuer à délivrer des résultats pour nos clients. Nous sommes en train de gagner la guerre de la croissance composée au fil du temps, c'est pourquoi nous cherchons en priorité à obtenir de bons résultats d'un cycle à l'autre plutôt que d'un mois à l'autre ou même d'une année à l'autre. Soyez assurés de notre présence à vos côtés sur le long terme et de notre investissement constant dans GQG Partners afin de rendre l'expérience client exceptionnelle à tous égards.

Nous vous remercions de votre confiance et de faire partie de GQG Partners.

Rajiv Jain

Gestionnaire de portefeuille, GQG Partners Emerging Markets Equity Fund
31 décembre 2018

1. Gautam Dhingra, PhD, CFA, « Growth vs. Value: Waiting for GODOT », Enterprising Investor, 9 août 2018, <https://blogs.cfainstitute.org/investor/2018/08/09/growth-vs-value-waiting-for-godot/>

Rapport du Gestionnaire d'investissement (suite)**Informations importantes**

Les informations fournies dans ce document ne constituent pas des conseils d'investissement et aucune décision de placement ne doit être prise sur la base de celles-ci. Les informations contenues dans le présent document ou dans toute présentation orale qui l'accompagnerait ne constituent aucunement une recommandation de stratégie ou de répartition d'actifs. Ces mêmes informations ne constituent pas non plus une recommandation, offre ou sollicitation de vente ou d'achat de titres, d'acquisition de parts dans un fonds ou de création d'un compte géré séparément. Il ne faut pas présumer que les recommandations formulées par GQG Partners LLC (GQG) à l'avenir porteront leurs fruits ou égaleront le rendement des titres dont il est question aux présentes. Avant de prendre une décision de placement, vous devriez consulter un spécialiste, notamment un fiscaliste, et obtenir des informations sur les obligations juridiques, fiscales, réglementaires et de devises étrangères qui conditionnent les placements dans votre pays d'origine, lieu de résidence ou lieu de séjour actuel.

Le présent document reflète le point de vue de GQG à un moment donné. Les opinions de GQG peuvent changer sans préavis. Les déclarations prospectives et les prévisions sont fondées sur des hypothèses et les résultats réels peuvent différer des résultats attendus.

GQG fournit le présent document à titre informatif uniquement. GQG a recueilli ces informations de bonne foi auprès de sources que l'entreprise pense fiables, y compris auprès de ses propres ressources et de tiers. Toutefois, GQG ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations, y compris, sans s'y limiter, les performances antérieures et les informations fournies par des tiers, et il convient donc de ne pas s'y fier à cet égard. GQG n'a pas vérifié de façon indépendante les informations utilisées ou présentées qui proviennent de tiers, lesquelles sont sujettes à changement. Les informations sur les participations, les répartitions et d'autres caractéristiques ne sont fournies qu'à titre indicatif et peuvent ne pas être représentatives des investissements ou des répartitions actuels ou futurs.

Les informations contenues dans le présent document ne sont pas auditées. Ce dernier est publié à l'intention de ses destinataires, mais ne doit pas être considéré comme faisant autorité ni se substituer à l'exercice de leur propre jugement. GQG n'est pas tenue de mettre à jour les informations contenues dans le présent document, à moins que la loi applicable ne l'exige autrement.

Le contenu de ce document est confidentiel et destiné uniquement à son destinataire. Aucune partie de ce document et/ou de ses annexes ne peut être reproduite, citée ou distribuée sans le consentement écrit préalable de GQG. GQG est inscrite à titre de conseiller en placement auprès de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis. Veuillez consulter le formulaire ADV Part II de GQG, disponible sur demande, pour de plus amples informations sur GQG.

Tout compte ou fonds conseillé par GQG comporte des risques importants et ne convient qu'aux personnes qui peuvent assumer le risque économique de la perte totale de leur placement. Rien ne garantit qu'un quelconque fonds ou compte réalisera ses objectifs d'investissement. Les comptes et les fonds sont sujets à la volatilité des prix et la valeur d'un portefeuille varie en fonction de la hausse ou de la baisse des prix des investissements. Avant d'investir selon une stratégie donnée, vous devez tenir compte des risques qu'elle comporte et déterminer si elle est adaptée à vos objectifs de placement et à votre tolérance au risque.

Il peut y avoir des risques supplémentaires associés aux placements sur les marchés internationaux et les marchés émergents, liés à des facteurs externes, économiques, politiques, monétaires et/ou juridiques. Les placements internationaux ne conviennent pas à tout le monde. Vous pouvez perdre de l'argent en investissant dans des titres.

Australie

GQG est dispensée de l'obligation de détenir une licence australienne de services financiers en vertu de la loi sur les sociétés (Corporations Act) de 2001 (Cth) (la « Loi ») eu égard aux services financiers qu'elle fournit. GQG Partners LLC est réglementée par la Commission des valeurs mobilières (la « SEC ») des États-Unis en vertu des lois américaines, qui diffèrent des lois australiennes, et sa filiale, GQG Partners (Australia) Pty Ltd, est enregistrée conformément à la Loi (société australienne numéro 626 132 572).

Ce document ne peut être transmis qu'aux clients de gros (au sens de l'article 761G de la Loi) et nos services ne peuvent être fournis qu'à ceux-ci.

Le présent document ne contient que des informations générales, ne comporte aucun conseil personnel et ne tient pas compte des objectifs, de la situation financière ou des besoins des investisseurs potentiels.

Autriche

Le Fonds est autorisé à la commercialisation en Autriche. Des informations complémentaires sur le Fonds figurent dans le Prospectus et le Supplément (disponibles en anglais) et dans les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur concernés (disponibles en allemand). Ces documents, ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès de UniCredit Bank Austria AG, Schottengasse 6 - 81010 Wien, Autriche.

Rapport du Gestionnaire d'investissement (suite)**Informations importantes (suite)****Canada**

Le présent document a été préparé uniquement à titre d'information et ne constitue pas une notice d'offre ni toute autre forme d'offre d'achat ou de vente ou de sollicitation d'offre d'achat ou de vente de titres, d'instruments ou de produits de placement, ou de participation à une stratégie de négociation particulière. Il n'est pas destiné à constituer une quelconque forme de publicité, de recommandation ou de conseil en investissement, et ne doit pas être considéré comme tel. Ces informations sont confidentielles et réservées à l'usage exclusif de leurs destinataires. La distribution de ce document au Canada est limitée aux destinataires dans certaines juridictions canadiennes qui sont des « clients autorisés » admissibles aux fins du Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites.

France

Le Fonds est autorisé à la commercialisation en France. Des informations complémentaires sur le Fonds figurent dans le Prospectus et le Supplément (disponibles en anglais) et dans les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur concernés (disponibles en français). Ces documents, ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès de Caceis Bank, 1-3, Place Valhubert 75013 Paris, France.

Allemagne

Le Fonds est autorisé à la commercialisation en Allemagne. Des informations complémentaires sur le Fonds figurent dans le Prospectus et le Supplément (disponibles en anglais) et dans les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur concernés (disponibles en allemand). Ces documents, ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès de GerFIS - German Fund Information Service UG (Haftungsbeschränkt), Zum Eichhagen 4, 21382 Brietlingen, Allemagne.

Italie

Le Fonds est réservé aux investisseurs institutionnels en Italie. Des informations complémentaires sur le Fonds figurent dans le Prospectus et le Supplément (disponibles en anglais) et dans les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur concernés (disponibles en italien).

Singapour

L'offre d'actions du Fonds ne concerne pas un organisme de placement collectif autorisé en vertu de l'article 286 de la loi sur les valeurs mobilières et les contrats à terme (Securities and Futures Act), ch. 289 de Singapour (« SFA ») ou reconnu en vertu de l'article 287 de la SFA, et les actions du Fonds ne peuvent pas être offertes aux particuliers. Conformément à l'article 305 de la SFA, lu conjointement avec le Règlement 32 et la sixième annexe des Règlements de 2005 sur les valeurs mobilières et les contrats à terme (Offres d'investissements) (Organismes de placement collectif), le Fonds est inscrit sur la liste des organismes restreints tenue par l'Autorité monétaire de Singapour aux fins de l'offre d'actions du Fonds aux personnes concernées (au sens de l'article 305, paragraphe 5, de la SFA), ou l'offre d'actions du Fonds est effectuée conformément aux conditions énoncées à l'article 305, paragraphe 2, de la SFA. Ces documents ne constituent pas une offre ou une sollicitation de la part de quiconque à Singapour ou dans les juridictions dans lesquelles une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée, ou à destination de toute personne à qui il est illégal de faire une telle offre ou sollicitation.

Afrique du Sud

Les investisseurs doivent tenir compte du fait que l'achat ou la vente de tout produit financier comporte des risques. Le rendement passé d'un produit financier n'est pas nécessairement indicatif de son rendement futur. La valeur des produits financiers peut augmenter ou diminuer au fil du temps, en fonction de la valeur des titres sous-jacents et des conditions du marché. La valeur d'investissement d'un produit financier n'est pas garantie et les illustrations, prévisions ou données hypothétiques ne sont pas garanties ; elles sont fournies à titre indicatif uniquement. Le présent document ne constitue pas une sollicitation, une invitation ou une recommandation d'investissement. Avant de choisir un produit financier ou un fonds, il est recommandé aux investisseurs en Afrique du Sud de demander des conseils financiers, juridiques et fiscaux à un spécialiste. GQG PARTNERS LLC est un fournisseur de services financiers agréé par l'Autorité de surveillance du secteur financier (Financial Sector Conduct Authority, FSCA) de la République d'Afrique du Sud, sous le numéro FSP 48881.

Espagne

Le Fonds est autorisé à la commercialisation en Espagne. Des informations complémentaires sur le Fonds figurent dans le Prospectus et le Supplément (disponibles en anglais) et dans les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur concernés (disponibles en espagnol). Ces documents, ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès de Banco Inversis, S.A., Avenida de la Hispanidad, 6, 28042 Madrid, Espagne.

Rapport du Gestionnaire d'investissement (suite)**Informations importantes (suite)****Suisse**

Le Fonds est agréé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA ») en tant qu'organisme de placement collectif étranger, conformément à la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (« LPCC »), telle que modifiée. En conséquence, les actions du Fonds peuvent être offertes au public en Suisse ou à partir de la Suisse. Le Prospectus, l'Acte constitutif, les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse : Caceis (Switzerland) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon, Suisse. L'agent payeur en Suisse est Caceis Bank, Paris, succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon, Suisse. En ce qui concerne les Actions distribuées en Suisse et depuis la Suisse, le lieu d'exécution et le for se trouvent au siège social du représentant en Suisse.

Royaume-Uni

GQG Partners n'est pas une personne autorisée au sens de la Loi de 2000 sur les services et marchés financiers (Financial Services and Markets Act, « FSMA ») du Royaume-Uni et la distribution de ce document au Royaume-Uni est limitée par la loi. En conséquence, le présent document n'est destiné qu'aux personnes au Royaume-Uni dont il est raisonnable de penser qu'elles sont aptes à recevoir de telles publicités de la part d'une personne qui n'est pas une personne autorisée par la FSMA, conformément à l'Ordonnance de 2005 (Promotion Financière) de la FSMA (la « FPO »). De telles personnes sont : a) les personnes ayant une expérience professionnelle en matière d'investissements, et b) les personnes morales, sociétés de personnes, associations sans personnalité morale, fiducies, etc. à valeur nette élevée relevant de l'article 49 de la FPO. Les services fournis par GQG Partners et les opportunités d'investissement décrites dans le présent document ne sont accessibles qu'à ces personnes et les personnes ne correspondant pas à cette description ne peuvent se fier aux informations contenues dans ce dernier. La totalité ou la plupart des réglementations établies en vertu de la FSMA pour protéger les clients particuliers ne s'appliqueront pas, et les investisseurs ne pourront pas bénéficier d'une indemnisation au titre du régime d'indemnisation des services financiers du Royaume-Uni.

GQG Partners LLC sert de Gestionnaire d'investissement en vertu d'un contrat de gestion d'investissement.

Janvier 2019

Rapport des Administrateurs

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Les Administrateurs de GQG Global UCITS ICAV (l'« ICAV ») présentent le Rapport annuel et les états financiers vérifiés de GQG Partners Emerging Markets Equity Fund (le « Fonds ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les Administrateurs ont choisi de préparer des états financiers du Fonds séparément, conformément à Loi irlandaise de 2015 sur les structures de gestion collective d'actifs (la « Loi ICAV »). Toute référence ci-après aux états financiers renvoie aux états financiers du Fonds de l'ICAV.

Activités principales

Un examen détaillé des activités du Fonds pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2018 est inclus dans le Rapport du Gestionnaire des investissements aux pages 5 et 10.

Déclaration de responsabilité des Administrateurs

Les Administrateurs sont responsables de la préparation du rapport des Administrateurs et des états financiers conformément à la loi et aux règlements applicables.

La Loi ICAV oblige les Administrateurs à préparer les états financiers pour chaque exercice financier. En vertu de cette loi, ils ont choisi de préparer les états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'UE et à la loi applicable.

Les états financiers doivent donner une image fidèle des actifs, des passifs et de la situation financière du Fonds à la fin de l'exercice financier et des hausses/baisses des actifs nets attribuables aux porteurs d'actions de participation rachetables du Fonds pour l'exercice. Lors de la préparation de ces états financiers, il convient aux Administrateurs :

- de sélectionner les méthodes comptables appropriées pour les états financiers du Fonds et de les appliquer systématiquement ;
- d'émettre des jugements et faire des estimations raisonnables et prudents ;
- d'indiquer si les normes comptables applicables ont été respectées en fonction de toute modification matérielle publiée et expliquée dans les états financiers ;
- d'apprécier la capacité du Fonds à poursuivre ses activités et à présenter, le cas échéant, des explications sur des questions liées à la continuité des activités; et
- de recourir au principe de continuité des activités à moins qu'ils aient l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses opérations ou qu'il n'existe aucune autre alternative que de procéder ainsi.

Les Administrateurs sont responsables de la tenue adéquate des registres comptables, qui présentent à tout moment avec une précision raisonnable les actifs, les passifs, la situation financière et la baisse des actifs nets attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables dans l'ICAV, et qui doivent leur permettre de garantir que les états financiers respectent la Loi ICAV, les dispositions du Règlement de 2011 des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) (tel que modifié) (le « Règlement OPCVM ») et le Règlement de 2015 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (Article 48(1)) de la Loi de 2013 de la Banque centrale (Surveillance et application) (tel que modifié) (le « Règlement de la Banque Centrale sur les OPCVM »). Ils ont la responsabilité générale de prendre les mesures qui sont raisonnablement à leur disposition pour protéger les actifs du Fonds. À cet égard, ils ont confié les actifs du Fonds à un Dépositaire à des fins de garde. Ils ont la responsabilité d'opérer de tels contrôles en fonction de ce qu'ils estiment nécessaire afin de permettre la préparation d'états financiers exempts de toute erreur matérielle, que ce soit du fait d'une fraude ou d'une erreur et de prendre les mesures qui sont raisonnablement à leur disposition pour prévenir et détecter la fraude et les autres irrégularités. Les Administrateurs sont également responsables de la préparation du Rapport des administrateurs qui respecte les exigences de la Loi ICAV.

Examen des activités et des développements futurs

Un examen des activités et des développements futurs est inclus dans le Contexte de l'ICAV aux pages 3 à 4 et dans le Rapport du gestionnaire des investissements aux pages 5 à 10.

Résultats et dividendes

Les résultats des opérations pour l'exercice financier sont exposés dans l'État du résultat étendu à la page 18. Les Classes d'actions en circulation sont des Classes de capitalisation et ne distribuent par conséquent pas de dividendes aux actionnaires actuellement.

Objectifs et politiques de gestion des risques

Le risque principal résultant des instruments financiers du Fonds sont les risques de prix du marché, de change, de taux d'intérêt, de liquidité et de crédit de contrepartie comme détaillé à la Note 9 de ces états financiers.

Rapport des Administrateurs (suite)**Administrateurs en fonction au cours de l'exercice financier**

Les Administrateurs qui étaient en fonction à n'importe quel moment au cours de l'exercice étaient : Timothy Carver, Gregory Lyons, Tom Coghlan, Xavier Sement, Jim Firm (nommé le 12 mars 2018), Mel Zakaluk (nommée le 12 mars 2018) et Neil Clifford.

Intérêts des Administrateurs et du Secrétaire dans les actions de l'ICAV et de son Fonds

Xavier Sement détient des actions dans le Fonds, les détails figurent à la note 13.

Aucun autre Administrateur en fonction à la clôture de l'exercice n'avait d'intérêts dans les actions de l'ICAV ou de son Fonds à cette date ou à un autre moment pendant l'exercice.

Opérations impliquant les Administrateurs

À l'exception de ce qui est présenté dans la Note 13 des états financiers, il n'existait aucun contrat ou accord de quelque importance en relation avec les activités de l'ICAV ou de son Fonds dans lesquels les Administrateurs avaient des intérêts, tels que définis dans la Loi ICAV, à aucun moment au cours de l'exercice.

Opérations avec des personnes liées

Une personne est considérée comme liée si elle a la possibilité de contrôler l'autre partie ou d'exercer une influence significative sur l'autre personne dans les décisions financières ou opérationnelles.

Le Règlement de la Banque centrale sur les OPCVM exige en réalité que toute opération effectuée avec un OPCVM par une société de gestion ou un dépositaire auprès de l'OPCVM, les délégués ou sous-délégués de la société de gestion ou du dépositaire et tout associé ou groupe d'une telle société de gestion, dépositaire, délégué ou sous-délégué (« personnes liées ») soit faite en toute indépendance. Les transactions doivent être dans l'intérêt des Actionnaires.

Les Administrateurs sont convaincus qu'il existe des dispositions (attestées par des procédures écrites) en place afin de garantir que les obligations énoncées dans le Règlement 41(1) du Règlement de la Banque centrale sur les OPCVM s'appliquent à toutes les transactions avec des personnes liées et sont convaincus que les transactions au cours de l'exercice avec les personnes liées ont respecté les obligations énoncées dans le Règlement 41(1) du Règlement de la Banque centrale sur les OPCVM.

Registres comptables

Les Administrateurs estiment s'être conformés aux exigences des Articles 109 à 115 de la Loi ICAV au titre de la tenue de registres comptables adéquats. Les Administrateurs ont nommé Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited pour la tenue de registres comptables adéquats. L'adresse de domiciliation de cette entreprise est la suivante :

Georges Court
54-62 Townsend Street
Dublin D02 R156
Irlande

Événements importants pendant l'exercice

Les événements importants pendant l'exercice figurent à la note 16 de la page 48.

Événements ultérieurs

Les événements ultérieurs à l'exercice figurent à la note 17 de la page 48.

Code de gouvernance d'entreprise

Irish Funds, l'association pour l'industrie des fonds en Irlande, a publié un code de gouvernance d'entreprise qui peut être adopté de plein gré par les fonds d'investissement agréés irlandais.

Le Conseil d'administration a adopté ce Code, et l'ICAV répondait à tous les critères de ce dernier au cours de l'exercice.

Rapport des Administrateurs (suite)**Société de gestion**

Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited a été désignée comme Société de gestion de l'ICAV. La Société de gestion est chargée du contrôle des fonctions de gestion ci-dessous :

- Gestion du risque opérationnel : contrôler que des procédures appropriées et efficaces en matière de risque opérationnel ont été mises en place chez les délégués.
- Gestion des risques des fonds : contrôler, par l'entremise des délégués, que les risques encourus par les fonds sont cernés et gérés.
- Gestion des investissements : contrôler que le Gestionnaire d'investissement respecte la stratégie d'investissement approuvée et surveiller en continu le processus d'investissement et le rendement des placements.
- Gestion des capitaux et des finances : contrôler que les registres comptables concernés sont tenus à jour comme il convient et que l'actif et le passif du Fonds sont évalués correctement. La Société de gestion veille également à ce qu'elle-même soit capitalisée de manière appropriée à tout moment.
- Conformité réglementaire : contrôler que les fonds respectent les obligations réglementaires.
- Distribution : contrôler la stratégie de distribution approuvée et les modèles de distribution ainsi que toute question de conformité locale dans le cadre du processus de distribution du Fonds.

Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes indépendants, KPMG, Experts-comptables ont été nommés et ont exprimé leur empressement à prendre leur fonction conformément à l'Article 125 de la Loi ICAV de 2015.

Signé au nom du Conseil d'administration**Administrateur****Neil Clifford****24 avril 2019****Administrateur****Tom Coghlan**

Rapport annuel du dépositaire aux actionnaires

Nous, Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited, nommés Dépositaire auprès de GQG Global UCITS ICAV (« l'ICAV »), fournissons ce rapport uniquement en faveur des actionnaires de l'ICAV pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (la « Période comptable »). Ce rapport est fourni conformément au Règlement de 2011 des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) (I.S. N° 352 de 2011) tel que modifié (le « Règlement »), qui a transposé la directive 2009/65/UE dans la loi irlandaise. Dans la fourniture du présent rapport, nous n'acceptons pas et n'assumons pas la responsabilité de toute autre fin ou personne à qui ce rapport est présenté.

Conformément à notre obligation de Dépositaire telle que prévue dans le Règlement, nous avons enquêté sur la conduite de l'ICAV pour cette Période comptable annuelle et nous en informons les actionnaires de l'ICAV comme suit ;

Nous sommes d'avis que l'ICAV a été géré au cours de la Période comptable annuelle, à tous les égards importants :

(i) conformément aux limites imposées sur les pouvoirs d'investissement et d'emprunt de l'ICAV par les documents constitutionnels et par le Règlement ; et

(ii) par ailleurs conformément aux dispositions des documents constitutionnels et du Règlement.

Pour et au nom de
Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited
Georges Court
54-62 Townsend Street
Dublin D02 R156

24 avril 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT AUX ACTIONNAIRES DE GQG PARTNERS EMERGING MARKETS EQUITY FUND**1. Rapport sur la vérification des états financiers***Avis*

Nous avons vérifié les états financiers de GQG Partners Emerging Markets Equity Fund (le « Compartiment »), un compartiment de GQG Global UCITS ICAV (l'« ICAV ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, qui comprennent l'État du résultat étendu, l'État de la situation financière, l'État des variations des actifs nets attribuables aux porteurs d'actions de participation rachetables, l'État des flux de trésorerie et les notes apparentées, y compris le résumé des conventions comptables importantes énoncées dans la Note 1. Le cadre d'information financière qui a été appliqué dans leur préparation est la loi irlandaise et les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union européenne (« UE »).

Selon nous, les états financiers ci-joints :

- offrent une image fidèle des actifs, passifs et de la situation financière du Compartiment au 31 décembre 2018 et des hausses/baisses de ses actifs nets attribuables aux porteurs d'actions de participation rachetables pour l'exercice clos à cette date ;
- ont été préparés conformément aux IFRS tels qu'adoptés par l'Union européenne ; et
- ont été préparés conformément aux exigences de la Loi irlandaise de 2015 sur les structures de gestion collective d'actifs et du Règlement de 2015 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (Article 48(1)) de la Loi de 2013 de la Banque centrale (Surveillance et application).

Base pour l'avis

Nous avons effectué notre vérification conformément aux Normes internationales d'audit (« ISA ») (Irlande) et à la loi applicable. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans l'article Responsabilités du Commissaire aux comptes pour la vérification des états financiers de notre rapport. Nous sommes indépendants du Compartiment conformément aux exigences éthiques pertinentes pour notre audit en Irlande, y compris la Norme éthique émise par l'Irish Accounting and Auditing Supervisor Authority et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences.

Nous pensons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fournir une base pour notre avis.

Nous n'avons rien à signaler quant au principe de continuité

Nous sommes tenus de vous informer si nous concluons que l'utilisation du principe de continuité des activités est inappropriée ou s'il existe une incertitude importante non divulguée qui pourrait jeter un doute important quant à l'utilisation de ce principe pour un exercice d'au moins douze mois à compter de la date d'approbation des états financiers. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Autres informations

Les Administrateurs sont responsables des autres informations présentées dans le Rapport annuel ainsi que dans les états financiers. Les autres informations comprennent les informations incluses dans le Contexte du Compartiment, le Rapport du Gestionnaire des investissements, le Rapport des Administrateurs, le Rapport du Dépositaire aux Actionnaires, le Tableau du Total Expense Ratio (non vérifié), les Données de performance (non vérifiées), le Tableau des investissements (non vérifié), le Tableau des variations de portefeuille (non vérifié) et l'Annexe. Les états financiers et notre rapport y relatif de commissaire aux comptes ne font pas partie des autres informations. Notre avis sur les états financiers ne couvre pas les autres informations et, par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion de vérification ou, sauf indication contraire expresse ci-dessous, une forme de conclusion d'assurance à cet égard.

Notre responsabilité est de lire les autres informations et, ainsi, estimer si, d'après notre travail de vérification des états financiers, ces informations comportent des inexactitudes importantes ou sont incohérentes avec les états financiers ou notre connaissance en matière de vérification. Uniquement d'après ce travail, nous n'avons pas identifié d'inexactitudes importantes dans les autres informations.

Avis sur d'autres questions prescrites par la Loi irlandaise de 2015 sur les structures de gestion collective d'actifs

Selon nous, les informations fournies dans le Rapport des Administrateurs sont cohérentes avec les états financiers.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT AUX ACTIONNAIRES DE GQG PARTNERS EMERGING MARKETS EQUITY FUND (suite)**2. Responsabilités respectives et restrictions d'utilisation*****Responsabilité des Administrateurs pour les états financiers***

Comme expliqué plus en détail dans la déclaration des responsabilités des Administrateurs, énoncées à la page 11, les Administrateurs sont responsables de la préparation des états financiers, notamment de s'assurer qu'ils en donnent une image fidèle, ainsi que du contrôle interne qu'ils jugent nécessaire pour permettre l'établissement des états financiers sans inexactitudes importantes, qu'elles soient dues à une fraude ou une erreur ; de l'évaluation de la capacité du Compartiment à continuer, en présentant, selon le cas, les autres questions liées à la continuité et en utilisant le principe de continuité des activités sauf s'ils ont l'intention de liquider le Compartiment ou de cesser ses opérations, ou n'ont d'autres alternatives réalistes que de le faire.

Responsabilités du commissaire aux comptes pour la vérification des états financiers

Nos objectifs consistent à obtenir une assurance raisonnable quant à l'absence d'inexactitudes importantes, qu'elles soient dues à une fraude ou une erreur, dans les états financiers dans leur ensemble, et d'émettre un rapport du commissaire aux comptes incluant notre avis. Une assurance raisonnable constitue un haut niveau d'assurance, mais ne garantit pas que la vérification menée conformément aux ISA (Irlande) détecte toujours une inexactitude importante lorsqu'elle existe. Les inexactitudes peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur et sont considérées comme importantes si, individuellement ou dans l'ensemble, pourraient raisonnablement influencer les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers.

Une description plus détaillée de nos responsabilités est fournie sur le site de l'IAASA https://www.iaasa.ie/getmedia/b2389013-1cf6-458b-9b8f-a98202dc9c3a/Description_of_auditors_responsibilities_for_audit.pdf.

Objectif de notre travail de vérification et personnes auxquelles nous devons nos responsabilités

Notre rapport est uniquement destiné aux actionnaires du Compartiment, en tant qu'organisme, conformément à l'Article 120 de la Loi irlandaise de 2015 sur les structures de gestion collective d'actifs. Notre travail de vérification a été mené afin que nous puissions indiquer aux actionnaires du Compartiment les questions que nous sommes tenus d'indiquer dans un rapport du commissaire aux comptes et à aucune autre fin. Dans la limite permise par la loi, nous n'acceptons pas et n'assumons pas de responsabilité envers qui que ce soit d'autre que le Compartiment et les actionnaires du Compartiment, en tant qu'organisme, pour notre travail de vérification, pour ce rapport ou pour les avis que nous avons exprimés.

24 avril 2019**Signature :**
Colm Clifford**pour et au nom de**
KPMG
Experts-comptables, Cabinet d'audit légal
1 Harbourmaster Place
IFSC
Dublin 1
Irlande

État du résultat étendu

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

	Note	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD Exercice clos le 31 décembre 2018	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD Exercice clos le* 31 décembre 2017
Revenus			
<i>Revenus des actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>			
Revenu de dividendes		10 223 550	3 567 662
<i>Gains et pertes des actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>			
Gains nets sur actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	3	(92 334 428)	46 556 793
Revenu d'intérêts bancaires		34 000	7 531
(Perte) Gain de placement net/te		(82 076 878)	50 131 986
Charges d'exploitation			
Frais d'administration	4	(512 723)	(198 934)
Honoraires de vérification	4	(26 911)	(20 000)
Honoraires de services fiscaux	4	(72 883)	-
Commissions payables au dépositaire	4	(430 836)	(168 750)
Honoraires des administrateurs	4	(51 856)	(30 724)
Honoraires aux sociétés de gestion	4	(217 083)	(102 857)
Frais de gestion des placements	4	(5 017 771)	(1 622 020)
Coûts de transaction	-	(1 674 053)	(779 582)
Autres dépenses	5	(1 070 964)	(862 253)
Total des charges d'exploitation avant le plafond		(9 075 080)	(3 785 120)
Plafond de charges	4	1 626 860	814 927
Total des charges d'exploitation après le plafond		(7 448 220)	(2 970 193)
Gains nets d'exploitation avant les coûts financiers		(89 525 098)	47 161 793

Coûts financiers	(3 175)	(8 059)
Impôts		
Frais financiers bancaires		
Impôt à la source	(1 160 974)	(380 609)
Impôt sur les plus-values	(336 291)	-
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables résultant des opérations	(91 025 538)	46 773 125

*Une période comptable différente fait référence à la période allant du 27 octobre 2016 au 31 décembre 2017

Il n'y a pas eu de gains ou de pertes comptabilisés dans l'exercice autres que ceux inclus ci-dessus. Pour parvenir aux résultats pour l'exercice, tous les montants ci-dessus se rapportent aux activités poursuivies.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

Au 31 décembre 2018

	Note	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD au 31 décembre 2018	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD au 31 décembre 2017
Actifs			
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat :</i>			
Valeurs mobilières négociables	9	497 546 623	401 072 573
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	18 916 948	41 056 647
Dividendes à recevoir	-	942 538	335 926
Montants à recevoir du Gestionnaire des investissements	4	336 091	814 927
Autres créances	7	2 057	4 844
Total actifs		517 744 257	443 284 917
Passifs			
<i>Passifs financiers évalués au coût amorti</i>			
Frais d'administration à payer	4	147 638	198 934
Honoraires de vérification à payer	-	23 294	20 000
Impôts sur les plus-values à payer	-	336 291	-
Commissions à payer au dépositaire	4	108 573	168 750
Honoraires des administrateurs à payer	4	-	8 750
Horaires des sociétés de gestion à payer	4	34 733	71 522
Frais de gestion des placements à payer	4	434 404	1 187 288
Titres achetés à payer	-	784 809	24 811 334
Rachats à payer	-	365 547	31 653
Autres dettes et charges à payer	6	377 616	36 391
Total passifs (hors actifs nets attribuables aux porteurs d'actions de participation rachetables)		2 612 905	26 534 622
Actifs nets attribuables aux porteurs d'actions de participation rachetables	12	515 131 35	416 750 295

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Signé au nom du Conseil d'administration

Administrateur

Administrateur

Neil Clifford

Tom Coghlan

24 avril 2019

État des variations des actifs nets attribuables aux porteurs d'actions de participation rachetables**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018**

	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD Exercice clos le 31 décembre 2018	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD Exercice clos le 31 décembre 2017*
Actifs nets attribuables aux porteurs d'actions de participation rachetables au début de l'exercice	416 750 295	-
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables résultant des opérations	(91 025 538)	46 773 125
Produit de l'émission d'actions de participation rachetables au cours de l'exercice	322 005 410	392 774 497
Coût de rachat d'actions de participation rachetables au cours de l'exercice	(132 598 815)	(22 797 327)
	-	
Actifs nets attribuables aux porteurs d'actions de participation rachetables à la fin de l'exercice	515 131 352	416 750 295

*Une période comptable différente fait référence à la période allant du 27 octobre 2016 au 31 décembre 2017

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD Exercice clos le 31 décembre 2018	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD Exercice clos le 31 décembre 2017
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation échangeables résultant des opérations	(91 025 538)	46 773 125
Ajustements pour :		
Augmentation des instruments financiers à la juste valeur par résultat	(120 500 575)	(376 261 239)
Augmentation des créances	(124 989)	(1 155 697)
Augmentation des dettes	(229 086)	1 691 635
Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(211 880 188)	(328 952 176)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Produit de l'émission d'actions de participation rachetables	322 005 410	392 774 497
Paievements de rachats d'actions de participation rachetables	(132 264 921)	(22 765 674)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	189 740 489	370 008 823
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse au cours de l'exercice	(22 139 699)	41 056 647
Liquidités et équivalents de liquidités au début de l'exercice	41 056 647	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	18 916 948	41 056 647

Informations supplémentaires

	USD	USD
Intérêts bancaires perçus	36 633	4 899
Intérêts bancaires payés	(2 615)	(7 499)
Dividendes reçus	9 616 938	3 183 223

*Une période comptable différente fait référence à la période allant du 27 octobre 2016 au 31 décembre 2017

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018****1. Principales conventions comptables****a) Base de préparation**

Les Administrateurs ont choisi de préparer des états financiers du Fonds séparément, conformément à Loi irlandaise de 2015 sur les structures de gestion collective d'actifs. Toute référence ci-après aux états financiers renvoie aux états financiers du Fonds de l'ICAV.

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux interprétations adoptées par le Bureau des standards comptables internationaux (« IASB »), ainsi que le statut irlandais comprenant le Irish Collective Asset-management Vehicles Act 2015 et conformément au Règlement de 2011 des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) (tel que modifié) (le « Règlement OPCVM ») et le Règlement de 2015 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (Article 48(1)) de la Loi de 2013 de la Banque centrale (Surveillance et application) (tel que modifié) (le « Règlement de la Banque Centrale sur les OPCVM »).

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite l'utilisation de certaines estimations et hypothèses critiques qui influent sur les montants déclarés d'actifs et de passifs à la date des états financiers et des montants déclarés des produits et des charges au cours de la période considérée. Les résultats réels peuvent finalement différer de ces estimations.

(i) Utilisation d'estimations et de jugements

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite que le Fonds utilise des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés d'actifs et de passifs à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période considérée. Bien que ces estimations soient fondées sur la meilleure connaissance de la direction quant au montant, à l'événement ou aux actions, les résultats réels peuvent finalement différer de ces estimations. Les zones impliquant un plus haut degré de jugement ou de complexité ou les zones où les estimations et les hypothèses sont importantes pour les états financiers sont présentées dans la Note 9. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues de façon continue.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues de façon continue. Toute révision des estimations comptables est comptabilisée dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée si la révision affecte uniquement cet exercice ou pendant la période de révision et les périodes futures si elle affecte les exercices courants et futurs.

Sauf indication contraire, toutes les références à l'actif net dans ce document renvoient à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables.

Les états financiers ont été préparés selon la continuité de l'exploitation et selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du compte de résultat qui a été évalué à sa juste valeur.

Les états financiers sont préparés en dollars américains et arrondis au dollar américain le plus proche.

(ii) Normes comptables***Normes comptables en vigueur pour l'exercice******IFRS 9, « Instruments financiers » (à compter de janvier 2018) :***

L'IFRS 9 est applicable pour les exercices commençant le ou après le 1^{er} janvier 2018 et introduit de nouvelles exigences pour classer et évaluer les actifs et passifs financiers ainsi que les passifs financiers et les dépréciations d'actifs. EFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des instruments financiers tels que contenus dans l'IAS 39 (instruments financiers : comptabilisation et mesure) par le biais de trois catégories de classification : coût amorti, juste valeur par le biais du compte de résultat (JVNR) et juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVARG). L'IFRS 9 constitue une approche à base de principes dans la classification des actifs financiers. Le modèle d'affaires de l'ICAV et les flux contractuels de liquidités découlant de ses actifs financiers déterminent la classification appropriée de ces actifs. L'ICAV a évalué ses actifs et ses passifs financiers

conformément aux nouvelles exigences de classification et il n'y a eu aucun changement dans la classification ou l'évaluation. Les actifs et les passifs financiers de l'ICAV sont évalués de la manière suivante :

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

1. Principales conventions comptables (suite)

(ii) Normes comptables (suite)

*Les normes comptables en vigueur pour l'exercice (suite)**IFRS 9, « Instruments financiers » (à compter de janvier 2018) (suite)*

Au 1 ^{er} janvier 2018		Classification initiale selon la norme IAS 39	Nouvelle classification selon la norme IFRS 9	Valeur comptable initiale selon la norme IAS 39	Nouvelle valeur comptable selon la norme IFRS 9
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie		Prêts et créances	Coût amorti	41 056 647	41 056 647
Dividendes à recevoir		Prêts et créances	Coût amorti	335 926	335 926
Montant à recevoir du Gestionnaire d'investissement		Prêts et créances	Coût amorti	814 927	814 927
Autres créances		Prêts et créances	Coût amorti	4 844	4 844
Titres		Désignation à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Obligatoirement à la juste valeur par le biais du compte de résultat	372 482 164	372 482 164
		Désignation à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Obligatoirement à la juste valeur par le biais du compte de résultat	28 590 409	28 590 409
Obligations participatives					
Total des actifs financiers				443 284 917	443 284 917

Au 1 ^{er} janvier 2018		Classification initiale selon la norme IAS 39	Nouvelle classification selon la norme IFRS 9	Valeur comptable initiale selon la norme IAS 39	Nouvelle valeur comptable selon la norme IFRS 9
Passifs financiers					
Frais d'administration à payer		Coût amorti	Coût amorti	198 934	198 934
Honoraires de vérification à payer		Coût amorti	Coût amorti	20 000	20 000
Commissions à payer au dépositaire		Coût amorti	Coût amorti	168 750	168 750
Honoraires des administrateurs à payer		Coût amorti	Coût amorti	8 750	8 750
Frais de gestion à payer		Coût amorti	Coût amorti	71 522	71 522
Frais de gestion des placements à payer		Coût amorti	Coût amorti	1 187 288	1 187 288
Titres achetés à payer		Coût amorti	Coût amorti	24 811 334	24 811 334
Rachats à payer		Coût amorti	Coût amorti	31 653	31 653
Autres dettes et charges à payer		Coût amorti	Coût amorti	36 391	36 391
Total des passifs financiers				26 534 622	26 534 622

En outre, la norme IFRS 9 introduit un modèle de « pertes de crédit attendues » pour l'évaluation de la dépréciation des actifs financiers. Le modèle des « pertes de crédit subies » de la norme IAS 39 imposait à l'ICAV de comptabiliser

les dépréciations lorsqu'il existait une indication objective de la dépréciation d'un actif. Selon le nouveau modèle des pertes de crédit attendues, les dépréciations sont comptabilisées si une perte de crédit est prévue.

Il n'est plus nécessaire qu'un événement de crédit se soit produit pour que des pertes de crédit soient comptabilisées. Ce modèle s'applique aux actifs financiers de l'ICAV à l'exclusion des investissements détenus à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les actifs n'ont pas d'historique de risque de crédit ou de problèmes de recouvrabilité future attendus ; par conséquent, selon le modèle des pertes de crédit attendues, il n'y a pas de dépréciation à comptabiliser et donc pas de changement dans les valeurs comptables des actifs de l'ICAV.

Notes afférentes aux états financiers**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018****1. Principales conventions comptables (suite)****(ii) Normes comptables (suite)*****Norme IFRS 15, « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » (à compter de janvier 2018)***

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » établit les principes de présentation d'informations utiles aux utilisateurs des états financiers concernant la nature, le montant, l'échéancier et l'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des contrats conclus par une entité avec ses clients. La norme IFRS 15 s'applique aux exercices commençant le 1^{er} janvier 2018 ou après et son application n'a pas eu d'incidence sur la situation financière ou la performance de l'ICAV.

b) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat**(i) Classification, comptabilisation et décomptabilisation (*politique applicable à compter du 1^{er} janvier 2018*)**

Le Fond comptabilise les actifs financiers et les passifs financiers lorsque tous les droits importants et l'accès aux avantages des actifs et l'exposition aux risques inhérents à ces avantages sont transférés au Fonds. Le Fonds décomptabilise les actifs financiers et les passifs financiers lorsque tous ces avantages et risques sont transférés au Fonds.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe les actifs financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Un actif financier est évalué au coût amorti uniquement si les deux critères suivants sont respectés :

- il est détenu dans le cadre d'un modèle d'activité dont l'objectif est de détenir des actifs afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels, et
- ses termes contractuels donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie constitués uniquement de paiements de principal et d'intérêts.

Tous les autres actifs financiers du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Évaluation du modèle d'activité

Pour évaluer l'objectif du modèle d'activité dans le cadre duquel un actif financier est détenu, le Fonds tient compte de toutes les informations pertinentes sur la façon dont l'activité est gérée, notamment :

- la stratégie d'investissement documentée et l'exécution de cette stratégie dans la pratique. Il s'agit notamment de savoir si la stratégie d'investissement est axée sur l'obtention d'un revenu d'intérêts contractuel, le maintien d'un profil de taux d'intérêt particulier, l'appariement de la durée des actifs financiers à la durée des passifs connexes ou des sorties de fonds prévues, ou sur la réalisation de flux de trésorerie par la vente des actifs ;
- la façon dont le rendement du portefeuille est évalué et communiqué à la direction du Fonds ;
- les risques qui influent sur la performance du modèle d'activité (et des actifs financiers détenus dans le cadre de celui-ci) et la façon dont ces risques sont gérés ;
- la façon dont le gestionnaire d'investissement est rémunéré, par exemple si sa rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des actifs gérés ou des flux de trésorerie contractuels perçus ;
- la fréquence, le volume et l'échéancier des ventes d'actifs financiers au cours des périodes précédentes, les raisons de ces ventes et les attentes concernant les ventes à venir.

Les transferts d'actifs financiers à des tiers dans le cadre d'opérations qui ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation ne sont pas considérés comme des ventes à cette fin, conformément au principe de comptabilisation continue des actifs appliqué par le Fonds.

Notes afférentes aux états financiers**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018****1. Principales conventions comptables (suite)****b) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat (suite)****(i) Classification, comptabilisation et décomptabilisation (suite)**

Le Fonds a déterminé qu'il a deux modèles d'activité.

- Le premier est le modèle de la détention jusqu'à l'échéance : il comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes à recevoir des courtiers et les créances résultant de contrats de prise en pension. Ces actifs financiers sont détenus pour percevoir les flux de trésorerie contractuels.
- Le second est un modèle d'activité qui inclut des investissements en titres de participation, des obligations participatives et des produits dérivés. Ces actifs financiers sont gérés et leur performance est évaluée sur la base de la juste valeur, avec des ventes fréquentes.

Les actifs financiers qui sont classés comme étant évalués au coût amorti comprennent l'encaisse, les titres vendus à recevoir et d'autres actifs.

Les passifs financiers qui sont classés comme étant évalués au coût amorti comprennent les titres achetés à payer et les comptes créditeurs.

Les passifs financiers découlant des Actions de participation rachetables émises par le Fonds sont comptabilisés au montant de rachat représentant le droit des investisseurs à une participation résiduelle dans l'actif net du Fonds.

Un achat régulier d'actifs financiers est comptabilisé selon la méthode de comptabilisation à la date de transaction. À partir de cette date, les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers ou des passifs financiers sont comptabilisés dans l'état du résultat étendu.

IAS 39, « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » (applicable avant le 1^{er} janvier 2018)

L'IAS 39 identifiait les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation de tous les actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Le Fonds classait tous les instruments financiers comme actifs financiers ou passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les actifs financiers qui étaient classés comme prêts et créances comprennent les dépôts et les comptes clients. Les passifs financiers qui n'étaient pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprennent les comptes créditeurs et les passifs financiers résultant d'actions de participation rachetables.

La catégorie des actifs financiers et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprenait :

- les instruments financiers détenus à des fins de transaction. Il peut s'agir d'investissements en liquidités et en titres apparentés. Ces instruments sont acquis principalement dans le but de générer un profit à partir des fluctuations des cours à court terme.
- les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat lors de la comptabilisation initiale. Il s'agit notamment des actifs financiers qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et qui peuvent être vendus à la fin de l'exercice financier.

Le Fonds classait tous ses investissements comme instruments financiers détenus à des fins de transaction.

(ii) Évaluation

Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués initialement à leur juste valeur. Les coûts de transaction sur les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont inclus dans les charges opérationnelles sur les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par résultat dans l'État du résultat étendu.

À la suite de la comptabilisation initiale, tous les instruments classés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur avec des variations de leur juste valeur comptabilisée dans l'État du résultat étendu.

Les passifs financiers découlant des Actions de participation rachetables émises par le Fonds sont comptabilisés au montant de rachat représentant le droit des investisseurs à une participation résiduelle dans l'actif net du Fonds.

Notes afférentes aux états financiers**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018****1. Principales conventions comptables (suite)****b) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat (suite)****(iii) Principes d'évaluation de la juste valeur**

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour céder un passif dans le cadre d'une opération structurée entre les participants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur des marchés actifs (tels que les produits dérivés négociés publiquement et les titres de négociation) est fondée sur les prix cotés du marché à la date de clôture du marché.

Les titres listés sur plusieurs Marchés reconnus seront évalués selon les cours milieu à la clôture du marché ou (si ces derniers ne sont pas disponibles) selon le dernier cours acheteur disponible en tant que Moment d'évaluation pour le Jour d'évaluation correspondant sur la bourse ou le marché qui, selon l'avis du Fonds ou de son délégué, constitue le marché principal pour ces actifs aux fins exposées ci-dessus.

Les titres qui ne sont pas listés ou qui sont listés mais à l'égard desquels les prix ne sont pas disponibles ou à l'égard desquels les cours milieu à la clôture du marché ou les derniers prix disponibles ne représentent pas la juste valeur du marché dans le marché correspondant au Moment d'évaluation pour le Jour d'évaluation correspondant selon l'avis du Fonds ou de son délégué, seront évalués à leur valeur de réalisation probable estimée avec précaution et de bonne foi par (i) le Fonds, ou l'Évaluateur externe ou (ii) une personne physique, morale ou une entreprise compétente (y compris le Gestionnaire d'investissement) sélectionnée par le Fonds. Afin de limiter au maximum les conflits, les représentants du comité peuvent être des personnes ne gérant pas le Fonds de manière active. Lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles pour les titres à revenu fixe, la valeur de ces titres peut être déterminée via une méthodologie matrice établie par le Fonds par laquelle ces titres sont évalués en fonction de l'évaluation d'autres titres comparables en matière de cote, rendement, date d'échéance et d'autres caractéristiques.

La juste valeur des investissements en titres de participation non cotés est estimée, si possible, en utilisant les ratios cours/bénéfice applicables pour les sociétés listées similaires, ajustés afin de refléter les circonstances spécifiques de l'émetteur. Les gains et les pertes réalisés sur les cessions d'investissement sont calculés en utilisant la méthode du coût moyen.

(iv) Dépréciation***Politique applicable avant le 1^{er} janvier 2018***

Les actifs financiers non classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ont été évalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existait une indication objective de dépréciation. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers était « déprécié » s'il existait une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif ou du groupe d'actifs, dont l'incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs pouvait être mesurée de façon fiable.

Une indication objective de dépréciation désigne notamment d'importantes difficultés financières de l'emprunteur ou de l'émetteur, un défaut de paiement de la part d'un emprunteur, une restructuration du montant dû à des conditions que le Fonds n'envisagerait pas autrement, des signes qu'un emprunteur ou un émetteur est proche de la faillite, la disparition d'un marché actif pour un titre ou des changements négatifs dans la situation de paiement de l'emprunteur.

La dépréciation relative à un actif financier évalué au coût amorti a été calculée comme la différence entre sa valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes ont été comptabilisées en résultat et reflétées dans un compte de provision en diminution des créances. Les intérêts sur l'actif déprécié ont continué à être comptabilisés. Si un événement survenu après la comptabilisation de la dépréciation a entraîné une diminution du montant de la dépréciation, cette diminution a été reprise en résultat.

Notes afférentes aux états financiers**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018****1. Principales conventions comptables (suite)****b) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat (suite)****(iv) Dépréciation (suite)*****Politique applicable à partir du 1^{er} janvier 2018***

Le Fonds comptabilise des provisions pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti.

Le Fonds évalue les provisions pour pertes à un montant égal aux pertes de crédit attendues à vie, sauf dans le cas des actifs suivants, pour lesquels les provisions sont évaluées au montant des pertes de crédit attendues sur 12 mois :

- les actifs financiers dont le risque de crédit est jugé faible à la date de clôture, et
- les autres actifs financiers dont le risque de crédit (c'est-à-dire le risque qu'un défaut survienne au cours de la durée de vie prévue de l'actif) n'a pas augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale.

Pour déterminer si le risque de crédit d'un actif financier a augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale et pour estimer les pertes de crédit attendues, le Fonds s'appuie sur des informations raisonnables et justifiables qui sont pertinentes et disponibles sans coût ou effort excessif. Il s'agit notamment des données et des analyses quantitatives et qualitatives, fondées sur l'expérience passée du Fonds et sur une évaluation de crédit éclairée, y compris des informations prospectives.

Le Fonds suppose que le risque de crédit associé à un actif financier a augmenté de façon importante si cet actif est en souffrance depuis plus de 30 jours.

Le Fonds considère qu'un actif financier est en défaut lorsque :

- il est peu probable que l'emprunteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit envers le Fonds, sans que le Fonds ait recours à des mesures telles que la réalisation de sûretés (le cas échéant), ou lorsque
- l'actif financier est en souffrance depuis plus de 90 jours.

Le Fonds considère qu'un actif financier présente un faible risque de crédit lorsque la notation de crédit de la contrepartie est équivalente à la définition globale du terme « investment grade ».

Les pertes de crédit attendues à vie sont les pertes de crédit attendues qui résultent de tous les événements de défaut pouvant survenir pendant la durée de vie prévue d'un instrument financier.

Les pertes de crédit attendues à 12 mois sont la partie des pertes de crédit attendues résultant d'événements de défaut pouvant survenir dans les 12 mois qui suivent la date de clôture (ou une période plus courte si la durée de vie prévue de l'instrument est inférieure à 12 mois).

La période maximale prise en compte dans l'estimation des pertes de crédit attendues est la période contractuelle maximale pendant laquelle le Fonds est exposé au risque de crédit.

Mesure des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont une estimation pondérée en fonction de la probabilité des pertes de crédit. Les pertes de crédit sont mesurées comme étant la valeur actualisée de tous les déficits de trésorerie (c'est-à-dire la différence entre les flux de trésorerie dus à l'entité conformément au contrat et les flux de trésorerie que le Fonds prévoit de recevoir).

Les pertes de crédit attendues sont actualisées au taux d'intérêt effectif de l'actif financier.

Présentation de la provision pour pertes de crédit attendues dans l'état de la situation financière

Les provisions pour pertes concernant les actifs financiers évalués au coût amorti sont déduites de la valeur comptable brute des actifs.

Notes afférentes aux états financiers**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018****1. Principales conventions comptables (suite)****b) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat (suite)****(v) Compensation des instruments financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est déclaré dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement contraignant de déprécier les montants comptabilisés et qu'il est prévu de régler sur une base nette, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Au cours de l'exercice, il n'y avait pas d'actifs ou passifs financiers soumis à des Accords-cadres de compensation en place.

(vi) Contrats de change à terme

Les transactions de contrats de change à terme de gré à gré sont évaluées quotidiennement selon les taux de clôture des contrats à terme de gré à gré sur le marché des changes correspondant. Les gains et les pertes réalisés et les mouvements des gains et pertes latents sont présentés dans l'État du résultat étendu de l'ICAV

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes de trésorerie détenus auprès des banques. Les découverts bancaires sont remboursables sur demande. Dans l'état des flux de trésorerie, les espèces et quasi-espèces sont présentés, déduction faite des découverts à court terme qui sont remboursables sur demande et font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Fonds.

d) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont des coûts différentiels directement attribuables à l'acquisition, l'émission ou la cession d'un actif ou d'un passif financier. Un coût différentiel est celui qui n'aurait pas été engagé si l'entité n'avait pas acquis, émis ou cédé l'instrument financier.

e) Revenus et dépenses

Les revenus de dividendes sur les positions longues sont comptabilisés en résultat à la date à laquelle les titres sont d'abord cotés en « ex-dividende ». Les revenus sont déclarés bruts de toute retenue à la source non recouvrable, qui est présentée séparément dans l'état du résultat étendu, et déduction faite des crédits d'impôt. Les revenus et les charges d'intérêts sont comptabilisés selon le rendement effectif. Les autres produits et charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

f) Gains/pertes nets sur actifs financiers à juste valeur par résultat

Les gains/(pertes) net(te)s sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprennent toutes les variations de juste valeur réalisées et latentes et les différences de change, mais excluent les revenus d'intérêts et de dividendes et les charges. Le Fonds utilise la méthode du coût moyen pour déterminer les gains et les pertes réalisés. Les gains/pertes nets sur les actifs et passifs financiers sont inclus dans les gains nets sur les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par résultat dans l'État du résultat étendu.

g) Imposition

Les revenus de dividendes et d'intérêts ou les gains en capital reçus par le Fonds peuvent faire l'objet d'une retenue fiscale et autres taxes imposées dans le pays d'origine. Le revenu de placement ou les gains en capital sont comptabilisés bruts de ces taxes et la taxe correspondante est comptabilisée comme une charge d'impôt.

Notes afférentes aux états financiers (suite)**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018****1. Principales conventions comptables (suite)****h) Actions de participation rachetables**

Le Fonds classe les instruments financiers émis en tant que passifs financiers ou instruments de capitaux propres conformément à la substance des termes contractuels de l'instrument.

Toutes les actions de participation rachetables émises par le Fonds offrent aux investisseurs le droit d'exiger le rachat en espèces à la valeur proportionnelle à l'action de l'investisseur dans les actifs nets du Fonds à la date de rachat. Conformément à la norme IAS 32, ces instruments donnent lieu à un passif financier pour la valeur actualisée du montant du remboursement et ils ont ainsi été classifiés et présentés en tant que passifs financiers dans les états financiers du Fonds.

i) Monnaie fonctionnelle et conversion de devises étrangères

La monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar américain. Les administrateurs ont déterminé que cela reflète l'environnement économique principal du Fonds, car la majorité des actifs nets du Fonds attribuables aux porteurs d'actions de participation rachetables sont libellés en dollars américains.

Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que le dollar américain sont convertis en dollars américains aux taux de change de clôture à chaque exercice clos. Les transactions au cours de l'exercice, y compris les achats et les ventes de titres, produits et charges, sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains/pertes de change sont inclus dans les gains nets sur les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par résultat dans l'État du résultat étendu.

2. Imposition

L'ICAV est un organisme d'investissement tel que défini à l'article 739B de la loi de 1997 sur la consolidation des impôts, tel que modifié (« TCA »). L'ICAV et son Fonds ne seront pas soumis à l'impôt irlandais sur ses revenus et gains, sauf en cas de survenance d'un événement imposable.

Généralement, un événement imposable survient sur toute distribution, tout remboursement, tout rachat, toute annulation, tout transfert d'actions ou à la fin d'une « période considérée ». Une « période considérée » étant une période de huit ans commençant par l'acquisition des actions par l'actionnaire et chaque période subséquente de huit ans commençant immédiatement après la précédente période considérée.

Un gain sur un événement imposable ne s'applique pas à l'endroit :

- (i) d'un actionnaire non-résident irlandais et qui ne réside pas habituellement en Irlande au moment de l'événement imposable, à condition que les déclarations statutaires signées nécessaires soient détenues par l'ICAV et son Fonds ; ou
- (ii) de certains investisseurs résidents irlandais exemptés qui ont fourni à l'ICAV et son Fonds la déclaration statutaire signée nécessaire ; ou
- (iii) de toute transaction relative aux actions retenues dans un système de compensation reconnu tel que désigné par ordonnance des Revenue Commissioners (Commissaires aux recettes) de l'Irlande ; ou
- (iv) d'un échange d'actions représentant un Fonds pour un autre Fonds de l'ICAV ; ou
- (v) d'un échange d'actions découlant d'une fusion ou d'une reconstitution admissible de l'ICAV avec un autre ICAV ; ou
- (vi) de certains échanges d'actions entre époux et ex-conjoints.

En l'absence d'une déclaration appropriée, l'ICAV et son Fonds sera assujettie à la taxe irlandaise sur la survenance d'un événement imposable. Il n'existait pas d'événements imposables au cours de l'exercice.

Les gains en capital, les dividendes et les intérêts reçus par le Fonds peuvent être soumis à des retenues d'impôt appliquées par le pays d'origine et ces taxes peuvent ne pas être recouvrées par le Fonds ou ses actionnaires.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

3. Gains nets sur actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund Exercice clos le 31 décembre 2018 USD	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund Exercice clos le 31 décembre 2017 USD
Gains réalisés sur les placements	(37 429 623)	282 134
Gains réalisés sur les contrats de change à terme	(416 342)	53 889
Pertes réalisées sur les devises	(333 841)	(158 817)
Gains réalisés sur les devises	143 612	377 763
Variation des gains nets non réalisés sur les investissements	(54 299 631)	46 003 001
Gains non réalisés sur les devises	4 798	817
Pertes non réalisées sur les devises	(3 401)	(1 994)
	(92 334 428)	46 556 793

4. Frais

Frais de la Société de gestion

Le Fonds paiera au Gestionnaire une commission de gestion annuelle payable mensuellement à terme échu, au taux de 0,06 % maximum par an de la Valeur liquidative du Fonds au Moment d'évaluation en ce qui concerne chaque Jour de négociation sous réserve d'une commission de gestion annuelle minimum de 60 000 € maximum par an. En outre, le Gestionnaire déduira des actifs du Fonds les frais payables par ce biais au Gestionnaire des investissements et autres délégués (y compris toute Taxe sur la valeur ajoutée applicable).

Le Gestionnaire peut également recouvrer les débours qu'il aura raisonnablement engagés ou que ses agents ou délégués auront raisonnablement engagés dans le cadre de leurs fonctions respectives pour le compte du Fonds.

Les Frais de la Société de gestion pour le Fonds ont été les suivants :

	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund Exercice clos le 31 décembre 2018 USD	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund Exercice clos le 31 décembre 2017 USD
Charges	217 083	102 857
À payer	34 733	71 522

Frais de gestion des placements

En vertu de la Convention de gestion d'investissement, le Fonds paiera au Gestionnaire d'investissement des frais à un taux annuel égal au pourcentage de la Valeur liquidative quotidienne de la Classe d'actions concernée du Fonds tel qu'indiqué ci-dessous. Les frais de gestion de l'investissement s'accumulent quotidiennement et sont calculés et payables mensuellement à terme échu.

Notes afférentes aux états financiers (suite)**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018****4. Frais (suite)****Frais de gestion des placements (suite)**

Le Gestionnaire d'investissement (ou toute personne apparentée) peut de temps à autre et à son entière discrétion et à partir de ses propres ressources décider de renoncer à une partie ou à la totalité de ses frais de gestion de placement et/ou des frais de performance applicables à une Classe d'actions spécifique ou à l'ensemble du Fonds, ou il peut partager ou rembourser tout ou partie de ces frais avec des intermédiaires ou des actionnaires (et ce partage des frais ou des ressources s'effectuera en dehors du cadre du Fonds). Lorsque le Gestionnaire d'investissement renonce à une partie ou à la totalité de ses frais de gestion d'investissement et/ou des frais de performance applicables à une Classe d'actions donnée, cela s'appliquera à tous les Actionnaires de la Classe d'actions afin d'assurer le respect du Règlement de la Banque centrale sur les OPCVM.

Le Gestionnaire d'investissement a le droit d'être remboursé pour ses dépenses raisonnables et acceptables.

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund

Le pourcentage annuel de frais de gestion d'investissement spécifiés, de la Valeur liquidative du Fonds attribuable aux différentes Classes, est le suivant :

Classe d'action	Gestion des investissements Frais (par an)
Classe A USD de capitalisation	1,50 %
Classe A GBP de capitalisation	1,50 %
Classe A EUR de capitalisation	1,50 %
Classe I USD de capitalisation*	0,95 %
Classe I GBP de capitalisation**	0,95 %
Classe I EUR de capitalisation***	0,95 %
Classe I CHF de capitalisation	0,95 %
Classe R GBP de capitalisation	0,95 %
Classe R USD de capitalisation	0,95 %
Classe R EUR de capitalisation	0,95 %

Les frais de gestion d'investissement pour le Fonds ont été les suivants :

	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund au 31 décembre 2018 USD	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund au 31 décembre 2017 USD
Charges	5 017 771	1 622 020
À payer	434 404	1 187 288
À recevoir	336 091	814 927

Les commissions du Gestionnaire des investissements à payer en fin d'exercice seront versées nettes d'un montant à recevoir du Gestionnaire des Investissements, indiqué dans le tableau ci-dessus, en raison de la mise en œuvre de la limitation des dépenses détaillée au verso.

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund

À compter du 2 juin 2017, le Gestionnaire d'investissement s'est engagé à renoncer aux frais et à rembourser les frais au Fonds afin d'éviter que les charges d'exploitation totales des Classes d'actions du Fonds (à l'exception des intérêts, taxes, frais de courtage, coûts de transaction, frais de change, charges exceptionnelles et frais propres à la classe d'actions, c'est-à-dire les frais de prêt (collectivement, les « Charges exclues »)) ne dépassent les pourcentages annuels ci-dessous de la Valeur liquidative du Fonds (« Plafond des charges »). Avant le 2 juin 2017, les frais de gestion de placement étaient considérés comme une Charge exclue dans le cadre du calcul du Plafond des charges.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

4. Frais (suite)**Frais de gestion des placements (suite)****GQG Partners Emerging Markets Equity Fund (suite)**

Classe d'actions	Plafond des charges (%)
Classe A USD de capitalisation	1,80 %
Classe A GBP de capitalisation	1,80 %
Classe A EUR de capitalisation	1,80 %
Classe I USD de capitalisation	1,10 %
Classe I GBP de capitalisation	1,10 %
Classe I EUR de capitalisation	1,10 %
Classe I CHF de capitalisation	1,10 %
Classe R GBP de capitalisation	1,10 %
Classe R USD de capitalisation	1,10 %
Classe R EUR de capitalisation	1,10 %

Les frais d'administration

L'ICAV est responsable du paiement des frais continus de l'Agent Administratif conformément à l'Accord d'administration en date du 25 janvier 2017 (tel qu'amendé).

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund

L'Agent Administratif a le droit de recevoir sur les actifs du Fonds des frais à un taux annuel de :

- 0,08 % de la Valeur liquidative du Fonds sur les premiers 200 millions EUR ;
- 0,07 % de la Valeur liquidative du Fonds sur les 300 millions EUR suivants ;
- 0,06 % de la Valeur liquidative du Fonds pour tout montant supérieur à 500 millions EUR ;

Chacun des éléments qui précèdent est assujéti à un droit minimum mensuel de 8 500 € par Fonds et 150 € par classe d'actions. L'Agent Administratif a souhaité supprimer ses commissions pour les six premiers mois après le lancement du Fonds.

L'Agent Administratif a également le droit de facturer au Fonds une charge annuelle jusqu'à concurrence de 7 500 € pour la préparation des états financiers annuels et semestriels. En outre, il doit facturer au Fonds tous les frais et charges de transactions convenus, aux taux commerciaux normaux, ainsi que des dépenses raisonnables (plus les taxes applicables) qu'il aura engagés au nom du Fonds dans l'exécution de ses fonctions en vertu de l'Accord d'administration, qui devront être payables mensuellement à terme échu.

Les frais d'administration pour le Fonds ont été les suivants :

	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund au 31 décembre 2018 USD	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund au 31 décembre 2017 USD
Charges	512 723	198 934
À payer	147 638	198 934

Notes afférentes aux états financiers (suite)**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018****4. Frais (suite)****Commissions payables au dépositaire**

L'ICAV est responsable du paiement des frais continus du Dépositaire conformément à la Convention de dépôt en date du 25 janvier 2017 (tel qu'amendé).

Le Dépositaire a le droit de recevoir une commission de dépôt annuelle sur les actifs du Fonds, accumulée à chaque Moment d'évaluation et payable mensuellement à terme échu ; elle ne devra pas dépasser 0,02 % par an de la Valeur liquidative du Fonds sous réserve d'une commission de dépôt annuel minimum pouvant aller jusqu'à 30 000 € par an (plus TVA, le cas échéant).

En outre, le Fonds doit payer ou rembourser tous les frais raisonnables et correctement engagés par le dépositaire, y compris (sans limitation) tous les frais d'affranchissement, de téléphone et de télécopie engagés par le dépositaire dans l'exécution des devoirs en vertu des présentes.

Le dépositaire a également le droit d'être remboursé des charges, des frais de transaction et des dépenses engagés par tout sous-dépositaire qu'il aura désigné qui seront à des taux commerciaux normaux et sous réserve des commissions annuelles minimum de dépôt allant jusqu'à 25 000 € par Fonds (plus TVA, le cas échéant).

Les commissions payables au Dépositaire pour le Fonds ont été les suivants :

	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund au 31 décembre 2018 USD	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund au 31 décembre 2017 USD
Charges	430 836	168 750
À payer	108 573	168 750

Honoraires des Administrateurs

L'instrument prévoit que les Administrateurs auront droit à des honoraires à titre de rémunération pour leurs services à un taux déterminé de temps à autre par les Administrateurs. Toutefois, les Administrateurs affiliés au Gestionnaire d'investissement n'ont pas droit aux honoraires. Le montant global de la rémunération des Administrateurs au cours d'une année ne doit pas dépasser 120 000 € sans l'approbation des Administrateurs. Tous les Administrateurs auront droit au remboursement par le Fonds des dépenses dûment engagées dans le cadre des activités de l'ICAV ou de son Fonds ou de l'accomplissement de leurs fonctions.

Les honoraires des Administrateurs pour le Fonds ont été les suivants :

	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund au 31 décembre 2018 USD	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund au 31 décembre 2017 USD
Charges	51 856	30 724
À payer	-	8 750

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

4. Frais (suite)

Rémunération du Commissaire aux comptes

La rémunération pour tout travail effectué par le cabinet d'audit légal à l'égard de l'exercice financier est la suivante :

	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD au 31 décembre 2018	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD au 31 décembre 2017
Audit légal (hors TVA et débours)	(21 879)	(16 260)
Autres services d'assurance	-	-
Services de conseil fiscal	-	-
Autres services non liés à la vérification	-	-
TVA et débours	(5 032)	(3 740)
Total	(26 911)	(20 000)

5. Autres dépenses

	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD au 31 décembre 2018	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD au 31 décembre 2017
Frais de secrétariat d'entreprise	22 383	22 847
Coûts d'établissement	-	253 758
Frais d'assurance des administrateurs	6 756	3 379
Frais juridiques	702 342	359 708
Autres charges opérationnelles	55 580	80 078
Charges remboursables aux administrateurs	55 000	-
Autres charges de cotation	51 069	21 799
Charges professionnelles	62 024	16 811
Frais d'enregistrement et de dépôt	115 810	103 873
Total	1 070 964	862 253

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

6. Autres dettes et charges à payer

	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD au 31 décembre 2018	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD au 31 décembre 2017
Frais de secrétariat d'entreprise à payer	10 756	11 624
Frais juridiques à payer	156 656	498
Autres dettes et charges à payer	122 687	16 674
Opérations encore à traiter*	87 325	5 500
Contrat spot à payer	192	2 095
Total	377 616	36 391

*Elles avaient été comprises antérieurement dans les Autres charges à payer et cumulées de l'exercice précédent et ont été décomposées au 31 décembre 2018.

7. Autres créances

	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD au 31 décembre 2018	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD au 31 décembre 2017
Revenu d'intérêts bancaires accumulés	-	2 633
Assurance des administrateurs prépayée	586	307
Frais d'enregistrement et de dépôt prépayés	-	1 728
Contrat spot à recevoir	1 471	176
Total	2 057	4 844

8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau suivant présente les liquidités du Fonds détenues au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 auprès de The Northern Trust Company (« TNTC »). TNTC est une filiale en propriété exclusive de Northern Trust Corporation.

	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD au 31 décembre 2018	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD au 31 décembre 2017
Liquidités détenues	18 916 948	41 056 647

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018**8. Trésorerie et équivalents de trésorerie (suite)**

Northern Trust Corporation possédait la notation à long terme suivante :

	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD au 31 décembre 2018	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD au 31 décembre 2017
Standard & Poor's	A+	A+

Aucun découvert bancaire n'existait en fin d'exercice.

9. Gestion des risques financiers**Stratégie d'utilisation des instruments financiers**

L'ICAV se compose d'un Fonds. L'objectif global du Fonds est de fournir une appréciation du capital sur le long terme.

Les activités du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques de l'ICAV met l'accent sur l'imprévisibilité des marchés financiers et vise à minimiser les effets négatifs potentiels sur la performance financière du Fonds. Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés pour modérer certaines expositions au risque.

Le Gestionnaire d'investissement évalue le profil de risque du Fonds sur la base de la politique d'investissement, de la stratégie et de l'utilisation des instruments financiers dérivés. Le Fonds applique l'approche par l'engagement pour évaluer son exposition globale. L'exposition globale du Fonds ne dépassera à aucun moment la Valeur liquidative totale. La méthode utilisée pour calculer l'exposition globale pour le Fonds est présentée dans le Supplément de Fonds concerné.

Le Gestionnaire reçoit et prend en considération des rapports sur les risques, régulièrement et à titre exceptionnel, de la part du Gestionnaire des investissements et de l'Agent Administratif de l'ICAV (les « Délégués ») au titre de ses obligations en matière de gestion et de surveillance des risques. Le Gestionnaire des investissements et l'Agent Administratif fourniront les rapports au Gestionnaire. Si un problème était identifié dans les rapports, le Gestionnaire se mettra d'abord en relation avec le délégué chargé d'établir une méthode dédiée à la résolution de problèmes et d'aider en cas de besoin. Il peut s'avérer nécessaire de faire remonter à la direction du délégué tout élément comportant un risque important et ne pouvant être résolu, auquel cas le délégué devra fournir des explications supplémentaires au Gestionnaire et au Conseil d'administration.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

Le Gestionnaire d'investissement modère le risque de marché en sélectionnant soigneusement les titres et autres instruments financiers dans des limites spécifiées. Le Fonds est exposé à certains des risques susmentionnés pour générer des rendements sur leurs portefeuilles, même si ces risques peuvent également entraîner une réduction des actifs du Fonds. La position du Fonds sur le marché est surveillée sur une base quotidienne par le Gestionnaire d'investissement du Fonds et est régulièrement revue par le Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2018, le risque de marché du Fonds est affecté par trois éléments :

- (i) les variations des prix réels des actions (« risque de prix ») ;
- (ii) les mouvements des taux d'intérêt (« risque de taux d'intérêt ») ; et,
- (iii) les mouvements de change (« risque de change »).

Notes afférentes aux états financiers (suite)**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018****9. Gestion des risques financiers (suite)****(i) Risque de prix**

Le risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument fluctuera en raison des variations des prix du marché (autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ce soit par des facteurs spécifiques à un investissement individuel, son émetteur ou tous les facteurs affectant tous les instruments négociés sur le marché.

Les investissements du Fonds sont sensibles au risque de prix découlant des incertitudes quant aux prix futurs des instruments. Le risque de prix du Fonds est géré principalement en s'assurant que le portefeuille est correctement diversifié grâce à un nombre suffisant de titres de participation et de titres liés à des actions.

Les investissements sous-jacents du Fonds qui consistent en actions et en Obligations P font l'objet d'un risque de prix. La ventilation sectorielle de ces titres en pourcentage de la Valeur liquidative est indiquée dans le Tableau des investissements en page 57.

Le tableau suivant présente l'exposition du Fonds au risque de prix aux 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017 si le prix des investissements sous-jacents du Fonds auxquels le Fonds était exposé avait augmenté de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes. Inversement, si le prix des investissements sous-jacents du Fonds auxquels le Fonds était exposé avait diminué de 5 %, cela aurait eu un effet égal mais opposé sur les actifs nets attribuables aux porteurs d'actions de participation rachetables du Fonds.

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund

	Au 31 décembre 2018 USD	Au 31 décembre 2017 USD
Hausse de 5 %	24 877 331	20 053 629

(ii) Risque de taux d'intérêt

Les actifs et les passifs financiers du Fonds portant intérêt sont exposés aux risques associés aux effets des fluctuations des taux d'intérêt du marché sur leur situation financière et leurs flux de trésorerie.

Le risque de taux d'intérêt est géré, en partie, par le processus de sélection de titres du Gestionnaire d'investissement qui comprend les prévisions d'événements futurs et leur impact sur les taux d'intérêt, la diversification et la durée. Conformément à la politique de l'ICAV, le Gestionnaire d'investissement surveille quotidiennement la sensibilité globale des intérêts du Fonds. Les Administrateurs comptent sur le Gestionnaire d'investissement pour les tenir informés de tout événement important. Il n'y a eu aucun changement important dans les politiques et processus de l'ICAV en matière de gestion de risque du taux d'intérêt et des méthodes utilisées pour évaluer le risque depuis la date de l'autorisation.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

9. Gestion des risques financiers (suite)
(ii) Risque de taux d'intérêt (suite)

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt au 31 décembre 2018 :

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund	Moins d'un mois	1 mois - 1 an	Non porteur d'intérêts	Total
Au 31 décembre 2018	USD	USD	USD	USD
Actifs financiers				
Actifs financiers classés à la juste valeur par résultat	-	-	497 546 623	497 546 623
Créances	-	-	1 280 686	1 280 686
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 916 948	-	-	18 916 948
Total des actifs financiers	18 916 948	-	498 827 309	517 744 257
Passifs financiers				
Dettes	-	-	(2 612 905)	(2 612 905)
Actions de participation rachetables	-	-	(515 131 352)	(515 131 352)
Total des passifs financiers	-	-	(517 744 257)	(517 744 257)
Écart total dû à la sensibilité aux taux d'intérêt	18 916 948	-	(18 916 984)	-

Le tableau ci-dessous documente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt au 31 décembre 2017 :

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund	Moins d'un mois	1 mois - 1 an	Non porteur d'intérêts	Total
Au 31 décembre 2017	USD	USD	USD	USD
Passifs financiers				
Passifs financiers classés à la juste valeur par résultat	-	-	401 072 573	401 072 573
Créances	-	-	1 155 697	1 155 697
Trésorerie et équivalents de trésorerie	41 056 647	-	-	41 056 647
Total des actifs financiers	41 056 647	-	402 228 270	443 284 917
Passifs financiers				
Dettes	-	-	(26 534 622)	(26 534 622)
Actions de participation rachetables	-	-	(416 750 295)	(416 750 295)
Total des passifs financiers	-	-	(443 284 917)	(443 284 917)

Écart total dû à la sensibilité
aux taux d'intérêt

<u>41 056 647</u>	<u>-</u>	<u>(41 056 647)</u>	<u>-</u>
-------------------	----------	---------------------	----------

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

9. Gestion des risques financiers (suite)

(iii) Risque de change

Le risque de change correspond au risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations des taux de change. Certains actifs, passifs et revenus du Fonds sont libellés dans des devises autres que le dollar américain. Le Fonds est, par conséquent, exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies fluctuera en raison des variations des taux de change.

Conformément à la politique de l'ICAV, le Gestionnaire d'investissement surveille quotidiennement la position de change du Fonds et le conseil d'administration l'examine régulièrement.

Les tableaux ci-dessous présentent l'exposition du Fonds aux risques de change aux 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 :

Au 31 décembre 2018

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund

	Actifs monétaires	Passifs monétaires	Contrats de change au comptant	Total	Sensibilité aux taux de change	Sensibilité aux taux de change
	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Réal brésilien	17 575 769	-	-	17 575 769	5,00 %	878 789
Franc suisse	1 284	-	-	1 284	5,00 %	64
Yuan chinois	13 284 280	-	-	13 284 280	5,00 %	664 214
Euro	29 624 782	-	367 055	29 991 837	5,00 %	1 499 592
Livre sterling britannique	11 843 881	-	-	11 843 881	5,00 %	595 194
Dollar de Hong Kong	139 586 689	-	-	139 586 689	5,00 %	6 979 335
Roupie indonésienne	36 213 219	-	-	36 213 219	5,00 %	1 810 661
Roupie indienne	89 124 466	-	-	89 124 466	5,00 %	4 456 223
Won coréen	33 609 620	(784 809)	784 809	33 609 620	5,00 %	1 680 481
Nouveau peso mexicain	2 641 380	-	-	2 641 380	5,00 %	132 069
Dollar malais	2 833 202	-	-	2 833 202	5,00 %	141 660
Baht thaïlandais	24 771 887	-	-	24 771 887	5,00 %	1 238 594
Dollar taïwanais	3 696 788	-	-	3 696 788	5,00 %	184 839
	404 807 247	(784 809)	1 151 864	405 174 302	5,00 %	20 258 715

Au 31 décembre 2017

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund

	Actifs monétaires	Passifs monétaires	Contrats de change au comptant	Total	Sensibilité aux taux de change	Sensibilité aux taux de change
	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Réal brésilien	32 742 034	-	-	32 742 034	5,00 %	1 637 102
Franc suisse	0	-	-	0	5,00 %	-
Euro	9 270 179	(560)	(1 468 468)	7 801 151	5,00 %	390 058
Livre sterling britannique	7 559	-	-	7 559	5,00 %	378
Dollar de Hong Kong	66 652 251	-	-	66 652 251	5,00 %	3 332 612
Forint hongrois	7 483 892	-	-	7 483 892	5,00 %	374 195
Roupie indonésienne	38 654 311	(647 021)	(600 241)	38 607 531	5,00 %	1 930 377
Roupie indienne	12 524 670	-	-	12 524 670	5,00 %	626 234
Won coréen	13 579 629	-	-	13 579 629	5,00 %	678 981
Nouveau peso mexicain	12 821 928	(795 236)	-	12 026 692	5,00 %	601 335
Rouble russe	11 783 756	-	-	11 783 756	5,00 %	589 188
Baht thaïlandais	12 338 436	-	-	12 338 436	5,00 %	616 922
Rand sud-africain	4 861 808	-	-	4 861 808	5,00 %	243 090
	222 720 454	(1 442 818)	(868 227)	220 409 409	5,00 %	11 020 472

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018**9. Gestion des risques financiers (suite)****Risque de crédit, de dépôt et de titre**

Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited (« NTFSIL ») est le Dépositaire nommé du Fonds, responsable de la conservation des actifs. NTFSIL a nommé TNTC comme son sous-dépositaire mondial. NTFSIL et TNTC sont toutes deux des filiales en propriété exclusive de Northern Trust Corporation (« NTC »).

NTC avait une notation à long terme comme suit :

	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD au 31 décembre 2018 USD	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD au 31 décembre 2017 USD
Standard & Poor's	A+	A+

TNTC (en tant que sous-dépositaire mondial de NTFSIL) ne désigne pas de sous-dépositaires externes au sein des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Canada. Dans tous les autres marchés, TNTC désigne des sous-dépositaires externes locaux.

NTFSIL, dans l'accomplissement de ses fonctions de dépositaire, vérifie la propriété des autres actifs du Fonds (Art. 22(5) de la directive 2014/91/UE OPCVM V), en évaluant si le Fonds en détient la propriété selon les informations ou les documents fournis par le Fonds ou, le cas échéant, selon les preuves externes.

TNTC, dans l'accomplissement de ses fonctions de dépositaire délégué, détient en conservation (i) tous les instruments financiers pouvant être inscrits dans un compte d'instruments financiers ouvert dans les livres de TNTC et (ii) tous les instruments financiers pouvant être physiquement livrés à TNTC. TNTC garantit que tous les instruments financiers (détenus dans un compte d'instruments financiers dans les livres de TNTC) sont détenus dans des comptes séparés au nom du Fonds, clairement identifiables comme appartenant au Fonds, et distincts et séparés des actifs propres de TNTC, NFSIL et NTC.

De plus, TNTC, en tant que banquier, détient la trésorerie du Fonds en dépôt. Cette trésorerie est détenue dans l'État de la situation financière de TNTC. En cas d'insolvabilité de TNTC, conformément à la pratique bancaire standard, le Fonds sera considéré comme un créancier non garanti de TNTC en ce qui concerne les dépôts en espèces.

L'insolvabilité de NTFSIL et/ou de l'un de ses agents ou sociétés affiliées peut entraîner des retards dans les droits du Fonds à l'égard des titres qu'il détient.

La Partie responsable (le « Conseil d'administration ou son ou ses délégué(s) », gère le risque en surveillant la qualité de crédit et la situation financière du Dépositaire et ce risque est également géré par le Dépositaire surveillant la qualité de crédit et la situation financière des sous-dépositaires désignés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque où le Fonds n'est pas en mesure de générer des liquidités suffisantes pour régler pleinement ses obligations au fur et à mesure qu'elles arrivent à échéance ou ne peut le faire que dans des conditions qui sont matériellement désavantageuses. Le Gestionnaire d'investissement gère le risque de liquidité du Fonds, géré et surveillé par la Société de gestion. L'ICAV peut emprunter des fonds pour le compte du Fonds et tirer parti des actifs de chaque Fonds. L'effet de levier peut être obtenu pour le Fonds par emprunt à des fins générales de liquidité. Le Fonds peut être financé jusqu'à 10 % de sa Valeur liquidative calculée conformément à la méthodologie d'engagement.

La responsabilité principale du Fonds est le rachat de toute action de participation rachetable que les investisseurs souhaitent vendre. Le supplément du Fonds prévoit la création et l'annulation quotidiennes des Actions et est donc exposée au risque de liquidité des remboursements des Actionnaires à tout moment. Les instruments financiers du Fonds comprennent les investissements en actions, qui peuvent normalement être facilement liquidés à un montant proche de la juste valeur afin de satisfaire les besoins en liquidité.

Notes afférentes aux états financiers (suite)**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018****9. Gestion des risques financiers (suite)****Risque de liquidité (suite)**

Le Fonds peut, de temps à autre, investir dans des contrats dérivés négociés hors cote, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. En conséquence, le Fonds pourrait ne pas pouvoir liquider rapidement ses placements dans ces instruments à un montant proche de leur juste valeur pour satisfaire ses besoins en liquidités ou pour répondre à des événements spécifiques tels que la détérioration de la solvabilité d'un émetteur particulier.

Conformément à la politique de l'ICAV, le Gestionnaire d'investissement, la Société de gestion et les Administrateurs surveillent le risque de liquidité périodiquement. Si l'environnement ou le portefeuille changeaient de sorte que les portefeuilles s'approchent de la limite fixée à 10 %, le Gestionnaire des investissements doit alors entreprendre des calculs quotidiens.

Les tableaux ci-dessous analysent les passifs financiers du Fonds sur la base de l'échéance la plus proche possible, en fonction de la durée restante à la date de clôture jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants dans les tableaux correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les soldes dus dans les douze mois sont égaux à leurs soldes comptables puisque l'impact de l'actualisation n'est pas significatif :

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund

	Moins d'un mois USD	Plus d'un mois USD	Total 31 décembre 2018 USD
Dettes et charges à payer	1 828 096	-	1 828 096
Titres achetés à payer	784 809	-	784 809
Actifs nets attribuables aux porteurs d'actions de participation rachetables	515 131 352	-	515 131 352
	517 744 257		517 744 257

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund

	Moins d'un mois USD	Plus d'un mois USD	Total 31 décembre 2017 USD
Dettes et charges à payer	1 723 288	-	1 723 288
Titres achetés à payer	24 811 334	-	24 811 334
Actifs nets attribuables aux porteurs d'actions de participation rachetables	416 750 295	-	416 750 295
	443 284 917		443 284 917

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour régler un passif dans le cadre d'une opération structurée entre les participants du marché à la date d'évaluation. Les placements détenus par le Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat et sont donc affectés par les données des techniques d'évaluation utilisées pour atteindre cette juste valeur.

La plupart des instruments financiers du Fonds sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat sur l'État de la situation financière. Habituellement, la juste valeur des instruments financiers peut être déterminée de manière fiable dans une fourchette raisonnable d'estimations. Pour certains autres instruments financiers, y compris les montants relatifs aux autres actifs, aux charges à payer et les montants à payer pour les titres achetés, les valeurs comptables se rapprochent de la juste valeur en raison du caractère immédiat ou à court terme de ces instruments financiers. La valeur comptable de tous les actifs et passifs financiers du Fonds à la date de l'État de la situation financière correspond à leur juste valeur.

Notes afférentes aux états financiers (suite)**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018****9. Gestion des risques financiers (suite)****Évaluation de la juste valeur (suite)**

Afin d'évaluer la nature et l'étendue des risques découlant de l'évaluation de ces investissements, ils ont été classés, conformément aux IFRS, dans une hiérarchie donnant la plus haute priorité aux prix non ajustés sur les marchés actifs (Évaluation de niveau 1) et la priorité la plus basse pour les intrants non observables (Évaluation de niveau 3).

Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : Prix coté (non ajusté) sur un marché actif pour un instrument identique ;
- Niveau 2 : Techniques d'évaluation basées sur des intrants observables, soit directement (par exemple en tant que prix), soit indirectement (par exemple, dérivés des prix). Cette catégorie comprend les instruments évalués à l'aide de : prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments similaires, prix cotés pour des instruments identiques ou similaires sur des marchés considérés comme inactifs ou techniques d'évaluation pour lesquelles tous les intrants significatifs sont directement ou indirectement observables à partir des données du marché ; et
- Niveau 3 : Techniques d'évaluation utilisant des intrants significatifs non observables. Cette catégorie comprend tous les instruments pour lesquels la technique d'évaluation comprend des intrants non basés sur des données observables et les intrants non observables ont un effet significatif sur l'évaluation de l'investissement. Cette catégorie comprend les instruments évalués en fonction des prix cotés pour des instruments similaires pour lesquels des ajustements ou des hypothèses importantes non observables sont nécessaires pour refléter les différences entre les instruments.

Les intrants sont utilisés dans l'application des différentes techniques d'évaluation et se réfèrent généralement aux hypothèses utilisées par les acteurs du marché pour prendre des décisions d'évaluation, notamment les hypothèses concernant le risque. Les intrants peuvent comprendre des informations sur les prix, des statistiques sur la volatilité, des données de crédit spécifiques et générales, des statistiques de liquidité et d'autres facteurs. Le niveau d'un instrument financier dans la hiérarchie de la juste valeur est basé sur le niveau le plus bas de tout intrant qui est significatif pour l'évaluation de la juste valeur.

La détermination de ce qui constitue le « caractère observable » nécessite un jugement important par le Fonds. Le Fonds considère que les données observables sont facilement disponibles, régulièrement distribuées ou mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont activement impliquées sur le marché concerné.

La catégorisation d'un instrument financier au sein de la hiérarchie repose sur la transparence des prix de l'instrument et ne correspond pas nécessairement au risque relatif à cet instrument perçu par le Fonds.

Les instruments financiers dont les valeurs sont basées sur les prix cotés du marché sur les marchés actifs sont donc classés dans le Niveau 1.

Les instruments financiers qui se négocient sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs, mais évalués en fonction des prix cotés du marché, des cours de courtiers ou des sources de prix alternatifs soutenus par des intrants observables, sont classés dans le Niveau 2. Il s'agit notamment de certains instruments financiers dérivés où le prix est calculé en interne en se servant des données observables. Les instruments financiers classés au Niveau 2 négociés sur les marchés peuvent être ajustés pour refléter la non liquidité, ces ajustements étant basés sur les informations de marché disponibles. Tous les autres instruments non cotés sont classés au niveau 3 par défaut.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

9. Gestion des risques financiers (suite)

Évaluation de la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers comptabilisés dans l'état de la situation financière à la juste valeur par niveau dans la hiérarchie d'évaluation selon IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » :

Au 31 décembre 2018

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	USD	USD	USD	USD
Actifs				
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat :</i>				
Titres	487 216 585	-	-	487 216 585
Obligations participatives	-	10 330 038	-	10 330 038
	487 216 585	10 330 038	-	497 546 623

Au 31 décembre 2017

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	USD	USD	USD	USD
Actifs				
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat :</i>				
Titres*	372 482 164	-	-	372 482 164
Obligations participatives	-	28 590 409	-	28 590 409
	372 482 164	28 590 409	-	401 072 573

* Titre CP ALL Security- reclassifié en niveau 1

Il n'y a eu aucun transfert entre les actifs de Niveau 1, de Niveau 2 ou de Niveau 3 détenus au cours de l'exercice financier ou de la période antérieure.

Aucun placement n'a été classé au Niveau 3 lors de l'exercice financier ou de la période antérieure.

Actifs et passifs financiers non évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont des actifs et les passifs financiers à court terme dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés au Niveau 1 et tous les autres actifs et passifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du résultat sont classés au Niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Notes afférentes aux états financiers**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018****10. Taux de change**

Les taux de change utilisés pour convertir les soldes en devises et les actifs et passifs en devises en dollars américains aux 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018 étaient les suivants :

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Réal brésilien	3,88	3,32
Franc suisse	0,99	0,97
Yuan chinois	6,87	6,51
Euro	0,87	0,83
Livre sterling britannique	0,79	0,74
Dollar de Hong Kong	7,83	7,82
Forint hongrois	280,63	258,33
Roupie indonésienne	14 380,00	13 567,50
Roupie indienne	69,82	63,83
Won coréen	1 115,80	1 070,55
Nouveau peso mexicain	19,69	19,57
Dollar malais	4,13	4,04
Rouble russe	69,37	57,57
Baht thaïlandais	32,56	32,59
Dollar taïwanais	30,74	29,75
Rand sud-africain	14,39	12,38

11. Capital social

Le capital social autorisé de l'ICAV est de 500 000 000 000 d'Actions rachetables sans valeur nominale et de 300 002 Actions de gestion rachetables de 1,00 € chacune. Les Actions de gestion sont indiquées par le biais de la présente note uniquement et ne figurent nulle part ailleurs dans les présents États financiers. Les Administrateurs ont le pouvoir de répartir les Actions dans le capital de l'ICAV dans les conditions et de la manière qu'ils jugent appropriées.

Les Actions de la direction ne donnent pas à leurs détenteurs, droit aux dividendes. Au moment de la liquidation de l'ICAV, les Actions de la direction donnent aux porteurs le droit de recevoir le montant versé sur celles-ci, mais ne leur donnent pas le droit de participer aux actifs de l'ICAV. Seules deux de ces actions ont été émises à la date de constitution aux Administrateurs et sont détenues pour le compte de GQG Partners LLC.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

11. Capital social (suite)

Au cours des exercices financiers terminés le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017, le nombre d'actions émises, rachetées et en circulation était le suivant :

31 décembre 2018

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund

	Actions en circulation au début de l'exercice	Actions émises	Actions rachetées	Actions en circulation à la clôture de l'exercice
Classe A USD de capitalisation	975 882	2 879 669	(844 864)	3 010 687
Classe A GBP de capitalisation	3 000	-	-	3 000
Classe A EUR de capitalisation	60 985	1 373 299	(166 971)	1 267 313
Classe I USD de capitalisation	22 038 924	15 844 148	(8 460 870)	29 422 202
Classe I GBP de capitalisation	3 837 933	1 995 896	(1 009 745)	4 824 084
Classe I EUR de capitalisation	4 778 984	2 577 534	(547 110)	6 809 408
Classe I CHF de capitalisation	60 601	48 824	(10 017)	99 408
Classe R USD de capitalisation	220 829	429 388	(7 934)	642 283
Classe R GBP de capitalisation	5 618	4 399	(2 100)	7 917
Classe R EUR de capitalisation	-	1 335 619	(139 467)	1 196 152
	<u>31 982 756</u>	<u>26 488 776</u>	<u>(11 189 078)</u>	<u>47 282 454</u>

31 décembre 2017

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund

	Actions en circulation au début de l'exercice	Actions émises	Actions rachetées	Actions en circulation à la clôture de l'exercice
Classe A USD de capitalisation	-	1 000 500	(24 618)	975 882
Classe A GBP de capitalisation	-	3 000	-	3 000
Classe A EUR de capitalisation	-	60 985	-	60 985
Classe I USD de capitalisation	-	23 936 296	(1 897 372)	22 038 924
Classe I GBP de capitalisation	-	3 837 933	-	3 837 933
Classe I EUR de capitalisation	-	4 851 995	(73 011)	4 778 984
Classe I CHF de capitalisation	-	64 582	(3 981)	60 601
Classe R GBP de capitalisation	-	5 618	-	5 618
Classe R USD de capitalisation	-	220 829	-	220 829
	-	<u>33 981 738</u>	<u>(1 998 982)</u>	<u>31 982 756</u>

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

12. Valeur liquidative par Action

31 décembre 2018

	Classe A USD de capitalisation	Classe A GBP de capitalisation	Classe A EUR de capitalisation	Classe I USD de capitalisation
Valeur liquidative	28 104 935 \$	28 516 £	11 874 846 €	315 659 156 \$
Actions existantes	3 010 687	3 000	1 267 313	29 422 202
Valeur liquidative par action participative rachetable*	9,34 \$	9,51 £	9,37 €	10,73 \$
	-	Classe I GBP de capitalisation	Classe I EUR de capitalisation	Classe I CHF de capitalisation
Valeur liquidative*	-	48 396 645 £	67 596 381 €	956 646 CHF
Actions existantes	-	4 824 084	6 809 408	99 408
Valeur liquidative par action participative rachetable**	-	10,03 £	9,93 €	9,62 CHF
	-	Classe R USD de capitalisation	Classe R GBP de capitalisation	Classe R EUR de capitalisation
Valeur liquidative	-	5 904 647 \$	73 020 £	10 760 198 €
Actions existantes	-	642 283	7 917	1 196 152
Valeur liquidative par action participative rachetable*	-	9,19 \$	9,22 £	9,00 €

31 décembre 2017

	Classe A USD de capitalisation	Classe A GBP de capitalisation	Classe A EUR de capitalisation
Valeur liquidative	10 859 373 \$	32 002 £	648 358 €
Actions existantes	975 882	3 000	60 985
Valeur liquidative par action participative rachetable*	11,13 \$	10,67 £	10,63 €

*Aux fins de divulgation, la VNI par Part a été arrondie à deux décimales.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

12. Valeur liquidative par Action

31 décembre 2017

	-	Classe I USD de capitalisation	Classe I GBP de capitalisation	Classe I EUR de capitalisation
Valeur liquidative	-	279 867 831 \$	42 909 556 £	53 458 167 €
Actions existantes	-	22 038 924	3 837 933	4 778 984
Valeur liquidative par action participative rachetable*	-	12,70 \$	11,18 £	11,19 €

*Aux fins de divulgation, la VNI par Part a été arrondie à deux décimales.

13. Opérations entre apparentés

L'IAS 24 « Transactions entre apparentés » exige la divulgation d'informations relatives à des opérations importantes avec des parties qui sont réputées être liées au Fonds.

Le Gestionnaire des investissements de l'ICAV est GQG Partners LLC. Conformément aux termes de la convention de gestion d'investissement, le Gestionnaire d'investissement est responsable, sous réserve de la supervision générale et du contrôle des Administrateurs, de la gestion quotidienne du portefeuille attribuable à chaque Fonds pour lequel il est Gestionnaire d'investissement.

Timothy Carver, Greg Lyons et Mel Zakaluk sont des employés de GQG Partners LLC.

Timothy Carver et Mel Zakaluk sont actuellement directeur général et directeur exécutif respectivement et Greg Lyons est conseil général de GQG Partners LLC.

Xavier Serment est employé par un contractant indépendant de GQG Partners LLC et détient 1 811,82 unités de la classe d'actions I Euro de capitalisation de GQG Global UCITS ICAV Emerging Markets Equity Fund.

L'ICAV est géré par Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited. En vertu des conditions du contrat de gestion, la Société de gestion est chargée de la gestion et de l'administration générales des activités de l'ICAV et du respect du Règlement, y compris l'investissement et le réinvestissement des actifs de chaque Fonds en tenant compte des objectifs et politiques d'investissement de chaque Fonds. Toutefois, en vertu du Contrat d'administration, la Société de gestion a délégué à l'Agent administratif certaines de ses fonctions d'administration et d'agent de transfert de chaque Fonds.

Neil Clifford est employé de Carne Global Financial Services Limited, société mère de la Société de gestion et reçoit des honoraires au titre de ses services à l'ICAV en tant qu'Agent de contrôle du blanchiment de capitaux, Services de paie, Services de conformité à la TVA, Services de Facilités au RU, Services de registre de propriétaire bénéficiaire, Services d'assistance aux administrateurs, services RGPD et Services de parties responsables au titre de la FATCA.

Les frais perçus par tous les fournisseurs de services sont également décrits à la Note 4 et à la Note 5 des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers (suite)**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018****14. Commissions indirectes et Services de courtage dirigés**

Il n'y a eu aucune commission indirecte ni aucun accord de service de courtage dirigé pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

15. Gestion efficace de portefeuille

Le Gestionnaire des investissements peut avoir recours à des produits dérivés ou autres techniques et instruments (y compris, sans toutefois s'y limiter, les options, les swaps, les contrats à terme standardisés et les contrats à terme), que cela soit à des fins de protection contre les risques d'une exposition à certains marchés, secteurs ou titres ou d'augmentation du rendement des Actifs de chaque Fonds. Lesdits dérivés et autres instruments ou techniques seront uniquement utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille, conformément aux conditions et limites fixées par la Banque centrale d'Irlande. Le Gestionnaire des investissements peut également, lorsque les services deviennent disponibles sur les marchés concernés, prêter les titres du Portefeuille et/ou en acheter qui font l'objet d'accords de mise en pension.

Il n'y a eu aucun prêt de titre ni aucune acquisition de titres faisant l'objet d'accords de mise en pension au cours de l'exercice.

Il n'y avait aucun contrat dérivé ouvert détenu à la date de l'État de la situation financière.

16. Événements importants pendant l'exercice

De nouveaux prospectus ont été émis les 12 janvier, 9 juillet, 1^{er} novembre et 3 décembre 2018.

Un nouveau Supplément au Prospectus a été émis le 3 décembre 2018.

Le Contrat d'administration a été modifié le 25 mai 2018 et le 31 juillet 2018.

Le Contrat de dépôt a été modifié le 1^{er} avril 2018 et le 25 mai 2018.

Mel Zakaluk et Jim Finn ont été nommés Administrateurs le 12 mars 2018.

La catégorie d'actions suivante a été lancée au cours de l'exercice financier :

Catégorie d'Actions	Date de lancement
Catégorie R de capitalisation en EUR	17 mai 2018

Il n'y a eu aucun autre changement pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018.

17. Événements importants après la fin de l'exercice

Le nouveau compartiment du Fonds GQG Partners Global Equity Fund a été lancé le 7 janvier 2019 après la fin de l'exercice, avec une catégorie d'actions I USD de capitalisation.

Le 22 mars 2019, le conseil d'administration a transmis aux investisseurs une lettre les informant des mesures prises en réaction aux répercussions du BREXIT sur le Fonds.

Mark Barker a été nommé au conseil d'administration avec effet au 12 mars 2019.

Tim Carver a démissionné du conseil d'administration avec effet au 29 mars 2019.

L'Agent des facilités (« l'Agent au Royaume-Uni ») a déménagé avec effet au 8 avril 2019 à l'adresse suivante : Carne Financial Services (UK) LLP, Suites 1.15-1.16, 1st Floor, 5 Old Bailey, London EC4M 7BA, Royaume-Uni.

Il n'y a eu aucun autre événement après la date de clôture de l'exercice qui, de l'avis des Administrateurs de l'ICAV, puisse avoir une incidence sur les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

18. Engagements financiers et passifs éventuels

Le Fonds n'a pas conclu d'engagements financiers et aucune disposition n'a été prise concernant des passifs éventuels à la clôture de l'exercice le 31 décembre 2018.

19. Approbation des états financiers

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le Conseil d'administration le 24 avril 2019.

Tableau du Total Expense Ratio « TER » (non vérifié)**GQG Partners Emerging Markets Equity Fund****Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018**

Les TER inclus ci-après sont calculés conformément aux spécifications énoncées dans les « Directives pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) » de la Swiss Funds & Asset Management Association, SFAMA.

Le tableau du Total Expense Ratio indique les dépenses opérationnelles réelles encourues par le Fond pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de ce Fonds. Le Prospectus a été mis à jour au cours de cet exercice afin d'indiquer qu'à compter du 2 juin 2017, la commission du gestionnaire des investissements n'est plus incorporée aux Dépenses exclues aux fins de calcul de la Limitation des dépenses.

Classe d'action	Honoraires du gestionnaire d'investissement (par année)
Classe A USD de capitalisation	1,80 %
Classe A GBP de capitalisation	1,80 %
Classe A EUR de capitalisation	1,80 %
Classe I USD de capitalisation	1,10 %
Classe I GBP de capitalisation	1,10 %
Classe I EUR de capitalisation	1,10 %
Classe I CHF de capitalisation	1,10 %
Classe R GBP de capitalisation	1,10 %
Classe R USD de capitalisation	1,10 %
Classe R EUR de capitalisation	1,10 %

Données de performance (non vérifiées)*

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Fonds	Date de lancement	Prix de lancement	31.12. 2017	31.12.2018	1 an	Depuis lancement	Depuis lancement p. a.**
Classe A USD de capitalisation	17.07.2017	10,00 \$	11,13 \$	9,34 \$	- 16,08 %	-6,60 %	-4,53 %
Classe A GBP de capitalisation	18.07.2017	10,00 £	10,67 £	9,51 £	- 10,87 %	-4,90 %	-3,37 %
Classe A EUR de capitalisation	17.07.2017	10,00 €	10,63 €	9,37 €	- 11,85 %	-6,30 %	-4,32 %
Classe I USD de capitalisation	15.02.2017	10,00 \$	12,70 \$	10,73 \$	- 15,51 %	7,30 %	3,90 %
Classe I GBP de capitalisation	06.06.2017	10,00 £	11,18 £	10,03 £	- 10,29 %	0,30 %	0,19 %
Classe I EUR de capitalisation	15.02.2017	10,00 €	11,19 €	9,93 €	- 11,26 %	-0,70 %	-0,37 %
Classe I CHF de capitalisation	10.08.2017	10,00 CHF	11,26 CHF	9,62 CHF	- 14,56 %	-3,80 %	-2,73 %
Classe R USD de capitalisation	23.08.2017	10,00 \$	10,88 \$	9,19 \$	- 15,53 %	-8,10 %	-5,97 %
Classe R GBP de capitalisation	31.08.2017	10,00 £	10,28 £	9,22 £	- 10,31 %	-7,80 %	-5,85 %
Classe R EUR de capitalisation	18.05.2018	10,00 €	-	9,00 €	-	-10,00 %	-

*Les réglementations suisses exigent que les données de performance soient calculées sur la base de l'année civile.

** Annualisé si plus d'une année.

Clause de non-responsabilité (en anglais et en français)

Past performance is no indication of current or future performance, and the performance data do not take account of the commissions and costs incurred on the issue and redemption of shares.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs suisses (non vérifiées)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Le prospectus et les Documents d'information clé pour l'investisseur clés en Suisse, les Statuts, la liste des achats et des ventes, de même que les rapports semestriels et annuels de l'ICAV peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse.

Tableau des investissements (non vérifié)

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund

Au 31 décembre 2018

Avoirs	Actifs financiers à la juste valeur par résultat Valeurs mobilières négociables cotées sur une bourse reconnue	Juste valeur USD	% des actifs nets
	Titres : 94,53 % (31déc 2017 : 89,38 %)		
	Compagnies aériennes : 0,00 % (31 déc. 2017 : 0,89 %)		
	Constructeurs automobiles : 0,00 % (31 déc. 2017 : 0,40 %)		
	Banques : 18,58 % (31 déc. 2017 : 19,95 %)		
12 603 286	Bank Central Asia	22 787 582	4,42
29 720 246	Bank Rakyat Indonesia Persero	7 564 402	1,47
1 278 130	BOC Hong Kong Holdings	4 750 533	0,92
575 700	Hang Seng Bank	12 926 751	2,51
277 182	HDFC Bank ADR	28 713 283	5,57
281 646	Itau Unibanco Holding SA Pref	2 574 244	0,50
1 069 192	Kasikornbank Public Company	6 074 955	1,18
576 554	Kotak Mahindra Bank	10 376 568	2,01
	Total banques	95 768 318	18,58
	Boissons : 10,20 % (31 dé 2017 : 1,82 %)		
379 263	Coca-Cola HBC AG	11 843 881	2,30
96 544	Fomento Economico Mexicano ADR	8 307 611	1,61
231 647	Heineken NV	20 443 122	3,97
63 854	Kweichow Moutai Co	5 483 636	1,06
182 385	United Breweries	3 597 281	0,70
389 456	Wuliangye Yibin Co	2 884 208	0,56
	Total boissons	52 559 739	10,20
	Matériaux de construction : 0,00 % (31 déc 2017 : 0,24 %)		
	Services commerciaux : 0,00 % (31 déc. 2017 : 0,51 %)		
	Informatique : 6,67 % (31 déc. 2017 : 0,00 %)		
953 713	Infosys	9 001 635	1,75
1 370 289	Infosys ADR	13 045 151	2,53
455 399	Tata Consultancy Services	12 348 250	2,40
	Total informatique	34 395 036	6,68
	Cosmétiques/Soins personnels : 1,67 % (31 déc. 2017 : 0,00 %)		
158 987	Unilever	8 618 395	1,67
	Total cosmétique/soins personnels	8 618 395	1,67

Tableau des investissements (non vérifié) (suite)

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund

Au 31 décembre 2018

Avoirs	Actifs financiers à la juste valeur par résultat Valeurs mobilières négociables cotées sur une bourse reconnue	Juste valeur USD	% des actifs nets
	Titres : 94,53 % (31 déc. 2017 : 89,38 %) (suite)		
	Services financiers diversifiés : 7,60 % (31 déc. 2017 : 7,16 %)		
79 310	Bajaj Finance	3 004 897	0,58
287 070	Chailease Holdings	905 003	0,18
1 249 832	Housing Development Finance Corp	35 237 511	6,84
	Total services financiers diversifiés	39 147 411	7,60
	Électricité : 5,15 % (31 déc. 2017 : 0,70 %)		
222 748	Cia de Transmissao de Energia Eletrica Paulista	3 975 929	0,77
645 950	CLP Holdings	7 301 574	1,42
715 088	Electricity Generating	5 446 616	1,06
219 183	Equatorial Energia	4 216 548	0,82
1 284 177	NTPC	2 741 625	0,53
471 565	Transmissora Alianca de Energia Eletrica	2 871 427	0,56
	Total électricité	26 553 719	5,16
	Ingénierie et construction : 6,94 % (31 déc. 2017 : 3,21 %)		
64 162 320	China Tower	12 128 751	2,35
1 695 238	CK Infrastructure Holdings	12 839 842	2,49
122 151 529	Sarana Menara Nusantara	5 861 235	1,14
665 438	Shanghai International Airport Co	4 916 436	0,96
	Total ingénierie et construction	35 746 264	6,94
	Alimentaire : 0,00 % (31 déc. 2017 : 0,84 %)		
	Gaz : 1,04 % (31 déc. 2017 : 1,61 %)		
538 332	Beijing Enterprises Holdings	2 853 465	0,55
57 710	Korea Gas	2 492 940	0,49
	Total gaz	5 346 405	1,04
	Services de santé : 1,93 % (31 déc. 2017 : 0,00 %)		
9 348 003	Bangkok Dusit Medical Services PCL	7 120 101	1,38
2 172 209	IHH Healthcare Bhd	2 833 202	0,55
	Total services de santé	9 953 303	1,93
	Sociétés holding diversifiées : 1,25 % (31 déc. 2017 : 0,00 %)		
2 072 965	Itausa - Investimentos Itau SA	6 461 051	1,25
	Total sociétés holding diversifiées	6 461 051	1,25
	Assurance : 8,34 % (31 déc. 2017 : 6,81 %)		
2 100 970	AIA Group	17 442 451	3,39
1 900 860	Ping An Insurance Group of China	16 788 682	3,26
36 343	Samsung Fire & Marine Insurance Co	8 761 666	1,70
	Total assurance	42 992 799	8,35

Tableau des investissements (non vérifié) (suite)

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund

Au 31 décembre 201

Avoirs	Actifs financiers à la juste valeur par résultat Valeurs mobilières négociables cotées sur une bourse reconnue	Juste valeur USD	% des actifs nets
	Titres : 94,53 % (31 déc. 2017 : 89,38 %) (suite)		
	Internet : 0,00 % (31 déc. 2017 : 17,29 %)		
413 393	Fer/acier : 1,06 % (31 déc. 2017 : 0,69 %) Vale ADR	<u>5 452 654</u>	<u>1,06</u>
	Total fer/acier	<u>5 452 654</u>	<u>1,06</u>
	Hôtellerie : 0,00 % (31 déc. 2017 : 1,26 %)		
	Machines diversifiées : 0,00 % (31 déc. 2017 : 0,74 %)		
	Mines : 0,00 % (31 déc. 2017 : 2,22 %)		
	Pétrole et gaz : 5,15 % (31 déc. 2017 : 1,88 %)		
7 192 596	China Petroleum & Chemical	5 135 370	1,00
7 081 230	PetroChina	4 413 700	0,86
798 036	Reliance Industries	12 816 699	2,49
131 479	Reliance Industries GDR	4 187 606	0,81
	Total pétrole et gaz	<u>26 553 375</u>	<u>5,16</u>
	Titres privés : 0,75 % (31 déc. 2017 : 0,00 %)		
466 255	Macquarie Korea Infrastructure Fund	3 881 976	0,75
	Total titres privés	<u>3 881 976</u>	<u>0,75</u>
	Pharmaceutiques : 0,00 % (31 déc. 2017 : 0,85 %)		
	REITS : 2,96 % (31 déc. 2017 : 0,00 %)		
1 505 529	Link REIT	15 248 833	2,96
	Total REITS	<u>15 248 833</u>	<u>2,96</u>
	Commerce de détail : 1,70 % (31 déc. 2017 : 5,17 %)		
2 903 270	CP ALL PCL	6 130 215	1,19
1 040 998	Wal-Mart de Mexico SAB de CV	2 641 380	0,51
	Total commerce de détail	<u>8 771 595</u>	<u>1,70</u>
	Semi-conducteurs : 3,88 % (31 déc. 2017 : 12,45 %)		
293 059	Samsung Electronics	10 164 351	1,97
380 537	Taiwan Semiconductor Manufacturing	2 791 785	0,54
190 796	Taiwan Semiconductor Manufacturing ADR	7 042 280	1,37
	Total semi-conducteurs	<u>19 998 416</u>	<u>3,88</u>

Tableau des investissements (non vérifié) (suite)

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund

Au 31 décembre 2018

Avoirs	Actifs financiers à la juste valeur par résultat Valeurs mobilières négociables cotées sur une bourse reconnue	Juste valeur USD	% des actifs nets
	Titres : 94,53 % (31 déc. 2017 : 89,38 %) (suite)		
	Télécommunications : 6,09 % (31 déc. 2017 : 2,14 %)		
430 626	America Movil ADR	6 136 421	1,19
973 795	China Mobile	9 371 845	1,82
581 611	KT Corporation ADR	8 270 508	1,61
31 481	SK Telecom Co	7 603 629	1,48
		31 382 403	6,10
	Total télécommunications		
	Transport : 1,99 % (31 déc. 2017 : 0,55 %)		
1 949 731	MTR Corporation	10 259 973	1,99
		10 259 973	1,99
	Total Transport		
	Eau : 1,58 % (31 déc. 2017 : 0,00 %)		
4 201 641	Guangdong Investment	8 124 920	1,58
		8 124 920	1,58
	Total eau		
		487 216 585	94,58
	Total titres		
	Bons de participation : 2,01 % (31 déc. 2017 : 6,86 %)		
85 261	Kweichow Moutai	7 326 979	1,42
405 230	Wuliangye Yibin	3 003 059	0,58
		10 330 038	2,00
	Total bons de participation		
	Valeur totale des placements (Coût : 507 467 142 USD)	497 546 623	96,58
		18 916 948	3,67
	Liquidités	(1 332 219)	(0,25)
	Autres engagements nets		
		515 131 352	100,00
	Actifs nets attribuables aux détenteurs d'actions négociables de participation		

Classification du portefeuille (non audité)

Titres transférables cotés sur une bourse officielle ou négociables sur un marché réglementé

Autres actifs

	% du total des actifs
Titres transférables cotés sur une bourse officielle ou négociables sur un marché réglementé	96,10
Autres actifs	3,90
	100,00

Tableau des changements de portefeuille (non vérifié)**GQG Partners Emerging Markets Equity Fund****Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017**

Seuls les 20 achats et ventes les plus importants ou ceux qui représentent plus de 1 % de la valeur totale des achats et des ventes ont été inclus dans le tableau des changements de portefeuille.

Achats	Coûts en milliers d'USD	Ventes	Revenus en milliers d'USD
Housing Development Finance Corp	27 875	Tencent Holdings	38 196
Fomento Economico Mexicano ADR	21 536	Alibaba Group Holding ADR	35 310
HDFC Bank ADR	21 124	Taiwan Semiconductor Manufacturing ADR	19 311
Samsung Electronics	20 648	JD.com Inc ADR	18 256
Heineken NV	19 835	Sberbank of Russia PJSC ADR	18 062
Tencent Holdings	18 017	NVIDIA	17 914
Taiwan Semiconductor Manufacturing ADR	17 198	Samsung Electronics	17 514
Hang Seng Bank	16 915	Yandex NV	16 947
Alibaba Group Holding ADR	16 103	Anheuser-Busch InBev SA/NV	14 569
Anheuser-Busch InBev SA/NV	15 811	Itau Unibanco Holding SA Pref	13 170
Yandex NV	15 196	ASML Holding NV	12 453
Link REIT	14 662	China Gas Holdings	12 339
Coca-Cola HBC AG	14 260	Lam Research	11 593
JD.com Inc ADR	13 970	Fomento Economico Mexicano ADR	11 516
CK Infrastructure	13 663	Wynn Resorts	11 426
SK Hynix Inc	13 504	B3 S.A. - Brasil, Bolsa, Balcao	11 190
ASML Holding NV	13 455	Baidu Inc ADR	10 951
Infosys ADR	13 120	SK Hynix Inc	10 882
Tata Consultancy Services	12 058	MercadoLibre Inc	10 112
Ambev SA ADR	11 770	Industrial & Commercial Bank of China	9 286
Ping An Insurance Group of China	11 696	Ambev SA ADR	9 050
Reliance Industries	11 528	Telekomunikasi Indonesia Persero	8 267
MTR Corporation	11 341	Galaxy Entertainment Group	8 224
Galaxy Entertainment Group	11 227	Kering SA	7 640
Kotak Mahindra Bank	10 590	CP ALL PCL	7 494
China Tower	10 042	Discovery	7 181
China Mobile	9 495	Raia Drogasil SA	6 609
Samsung Fire & Marine Insurance Co	9 382	New Oriental Education & Technology Group	6 572
Infosys	8 943	China Construction Bank Corp	6 511
Unilever	8 685	Hangzhou Hikvision Digital Technology	6 505
New Oriental Education & Technology Group Inc ADR	8 651		
Kering SA	8 374		
KT Corporation ADR	8 337		
China Construction Bank Corp	8 114		
China Gas Holdings	7 981		

Annexe (non vérifiée)**Rapprochement de la Valeur liquidative**

Le rapprochement entre la Valeur liquidative aux fins de l'actionnariat et la Valeur liquidative aux fins des états financiers est indiqué ci-dessous.

Au 31 décembre 2018

	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD au 31 décembre 2018
Valeur liquidative par évaluation de négociation	515 554 511
Ajustement aux coûts d'établissement non amortis [^]	(164 104)
Ajustement pour impôt cumulé sur les plus-values	(259 055)
Valeur liquidative aux fins de l'état financier	<u>515 131 352</u>

Au 31 décembre 2017

	GQG Partners Emerging Markets Equity Fund USD au 31 décembre 2017
Valeur liquidative par évaluation de négociation	385 334 866
Ajustement aux coûts d'établissement non amortis [^]	(219 107)
Ajustement aux fins des opérations significatives des actionnaires après la clôture	31 634 536
Valeur liquidative aux fins de l'état financier	<u>416 750 295</u>

[^] Aux fins des états financiers, les coûts d'établissement non amortis inclus dans la Valeur liquidative aux fins des opérations des actionnaires sont annulés intégralement au cours de leur première année conformément à la norme IAS 38 « Actifs incorporels » ; ils sont amortis sur cinq ans aux fins des opérations des actionnaires.

Annexe (non vérifiée) (suite)**OPCVM V Informations sur les rémunérations**

La directive de l'Union européenne 2014/91/UE telle que mise en œuvre en Irlande par I.S. N° 143/2016 - Réglementation de l'Union européenne (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) (modification) de 2016, nécessite que les sociétés de gestion établissent et appliquent les politiques et les pratiques de rémunération qui favorisent une gestion saine et efficace des risques, et n'encouragent pas la prise de risque ce qui n'est pas conforme au profil de risque des OPCVM.

En ce sens, Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited (le « Gestionnaire »), a mis en œuvre une politique de rémunération qui s'applique à tous les OPCVM pour lesquels le Gestionnaire agit comme gestionnaire (la « Politique de rémunération ») et couvre tout le personnel dont les activités professionnelles ont un impact important sur le profil de risque du Gestionnaire ou de l'OPCVM qu'il gère (« Personnel identifié »). La Politique de rémunération s'applique également à tous les fonds d'investissement alternatifs pour lesquels le Gestionnaire agit comme gestionnaire de fonds d'investissement alternatif. Conformément à la Politique de rémunération, toutes les rémunérations versées au Personnel identifié peuvent être divisées en :

- Rémunération fixe (paiements ou avantages sans considération de critères de performance) ; et
- Rémunération variable (paiements ou avantages supplémentaires dépendant de la performance ou, dans certains cas, d'autres critères contractuels) qui n'est pas fondée sur la performance de l'OPCVM.

Le Gestionnaire a désigné les personnes suivantes comme Personnel identifié :

1. Les Personnes désignées ;
2. Chacun des Administrateurs ;
3. Responsable de la conformité ;
4. Responsable des risques ; et
5. Chef de l'exploitation.

Le Gestionnaire adopte un modèle d'activité, des politiques et des procédures qui, de par leur nature, ne favorisent pas la prise de risque excessif et tiennent compte de la nature, de l'ampleur et de la complexité du Gestionnaire et de l'OPCVM. La Politique de rémunération est conçue pour décourager la prise de risque qui n'est pas conforme avec le profil de risque de l'OPCVM et le Gestionnaire n'est pas incité à ou récompensé pour prendre des risques excessifs.

Le Gestionnaire a mis en place un comité de rémunération pour superviser la mise en œuvre des dispositions de rémunération et émettre un jugement compétent et indépendant sur les politiques et les pratiques de rémunération et les commissions incitatives créées pour la gestion du risque (le « Comité de rémunération »). Le Comité de rémunération se compose d'au moins deux administrateurs, le responsable de la conformité, un avocat-conseil interne et d'autres personnes physiques que le Conseil peut nommer de temps à autre.

La maison mère du Gestionnaire est Carne Global Financial Services Limited (« Carne »). Carne fonctionne selon un modèle d'organisation de services partagés qui prévoit que Carne emploie tout le personnel et conclut des accords intergroupes avec d'autres entités de Carne Group au sein du groupe afin de garantir que ces entités soient convenablement financées. Chaque Personnel identifié, autre qu'un administrateur non exécutif indépendant, est employé et rémunéré directement par Carne et rétribué selon sa contribution à l'ensemble de Carne Group. En échange des services de chaque Personnel identifié de Carne, le Gestionnaire verse une recharge annuelle de personnel à Carne (la « Recharge de personnel »).

L'administrateur non exécutif indépendant perçoit une rémunération fixe et la rémunération de chaque autre membre du Personnel identifié est liée à sa contribution individuelle générale à Carne Group, en référence aux critères financiers et non financiers et n'est pas directement liée à la performance d'unités ou cibles opérationnelles spécifiques ou à la performance de l'OPCVM.

Le total de la Recharge de personnel et de la rémunération de l'administrateur non exécutif indépendant est de 1 331 000 € versés à 13 personnes physiques pour l'année terminée le 31 décembre 2018. Le Gestionnaire a également déterminé que, au vu du nombre de compartiments / de la valeur liquidative de l'OPCVM par rapport aux compartiments / actifs gérés, la part de ce chiffre attribuable à l'OPCVM est de 15 452 €.

L'ICAV ne verse aucune rémunération fixe ou variable au personnel identifié du Gestionnaire d'investissement.

Il n'y a eu aucun changement important apporté à la Politique de rémunération ou aux pratiques et procédures de rémunération du Gestionnaire au cours de l'exercice financier.

